

**COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE
DU 23 FÉVRIER 2017**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél : 01 49 60 20 45

ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil	45
Nombre de Conseillers en exercice	45
Présents.....	33
Absents représentés	6
Absents excusés	6
Absents non excusés	0

L'AN DEUX MIL DIX SEPT, LE VINGT TROIS FEVRIER à VINGT HEURE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 17 février 2017 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL**PRESENTS**

MM. BOUYSSOU, MARCHAND, BELABBAS, Mme PETER, MM. PRAT, RHOUMA, Mme GAMBASIO, M. MAYET, Mmes WOJCIECHOWSKI (à partir de la question), VIVIEN, M. BEAUBILLARD, Mmes SEBAIHI, BERNARD Méhadée, M. MOKRANI adjoints au Maire,

M. RIEDACKER (à partir de la question), Mmes POLIAN, LESENS, SPIRO, M. CHIESA, Mme RODRIGO, MM. TAGZOUT (à partir de la question), HEFAD, Mmes OUDART, PAURON, KIROUANE, MM. SEBKHI, AIT AMARA, Mme SIZORN (à partir du vote du compte-rendu des débats), M. ZAVALLONE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. VERLIERE, BOUILLAUD, AUBRY, Mmes BAILLON, BERNARD Sandrine, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

M. ALGUL, conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD Méhadée,
M. TAGZOUT, conseiller municipal, représenté par Mme SPIRO (à partir du point A),
Mme ZERNER, conseillère municipale, représentée par Mme KIROUANE,
Mme MACEDO, conseillère municipale, représentée par Mme SIZORN (à partir du vote du compte-rendu des débats),
Mme PIERON, conseillère municipale, représentée par M. BEAUBILLARD,
Mme MISSLIN, conseillère municipale, représentée par M. MOKRANI,
M. VALLAT SIRIYOTHA, conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD Sandrine,
Mme POURRIOT, conseillère municipale, représentée par Mme BAILLON.

ABSENTS EXCUSES

Mme WOJCIECHOWSKI, adjointe au Maire (jusqu'au vote du compte-rendu des débats),
M. RIEDACKER, conseiller municipal (jusqu'au vote du compte-rendu des débats),
M. TAGZOUT, conseiller municipal (jusqu'au vote du compte-rendu des débats),
Mme MACEDO, conseillère municipale (jusqu'au vote du secrétaire de séance),
Mme SIZORN, conseillère municipale (jusqu'au vote du secrétaire de séance),
M. MARTINEZ, conseiller municipal.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme PETER ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.
(33 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

M. BOUYSSOU ouvre la séance et fait part des mandats accordés.

M. BOUYSSOU. - *« Si Mesdames et Messieurs les conseillers veulent bien rejoindre leur place. Je crois qu'il y en a encore quelques-uns qui sont dans les couloirs. Je vois Mme Oudart dans les travées. Je vais lui demander de bien vouloir regagner son siège. Si M. Mokrani et Mme Sebaihi veulent bien regagner leur place. Non, mais sur mon synopsis, il y a marqué « appel des présences », donc j'essaye de faire le travail, comme on dit. Si M. Zavallone et Mme Lesens veulent bien prendre place. Mme Vivien, s'il vous plaît.*

Alors, je vais procéder à l'état des présences. Mme Thérèse Pourriot a donné procuration à Mme Sigrïd Baillon. M. Alexandre Vallat a donné procuration à Mme Sandrine Bernard. M. Ali Algül a donné procuration à Mme Méhadée Bernard. Mme Ana Macedo a donné procuration à Fanny Sizorn qui, j'imagine, est en route pour nous rejoindre. Mme Sarah Mislin a donné procuration à Mehdi Mokrani. Mme Marie Pieron a donné procuration à M. Olivier Beaubillard. Mme Jeanne Zerner a donné procuration à Mme Ouarda Kirouane. Et je crois que j'ai fait le tour. Je n'ai oublié personne ? Non.

Alors, il nous appartient maintenant de désigner un ou une secrétaire de séance. Est-ce qu'il y a des candidatures à me proposer ? D'habitude, c'est Fanny Sizorn qui propose la candidature de Séverine Peter. Je propose que ce soit Bahri Sebkhï qui propose la candidature. »

M. SEBKHI. - *« Je propose la candidature de Séverine Peter. »*

M. BOUYSSOU. - *« C'est une excellente idée. Je sou mets cette candidature aux voix. Qui est pour ? Merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci. Donc, Séverine Peter, tu es élue. Tu vas assurer le secrétariat de séance.*

M. BOUYSSOU procède à l'élection du secrétaire de séance : Séverine Peter, candidate du groupe Front de Gauche Communistes, Parti de Gauche, ensemble et citoyens ayant réuni la majorité des suffrages est élue pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

(33 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

M. BOUYSSOU. - *« Dans les informations que j'ai à vous donner, vous trouverez dans vos sous-main ou dans le logiciel de FAST-Élus :*

Concernant le CA de la société anonyme HLM IDF Habitat, vous avez un avenant au pacte d'actionnaires du 22 mars 2005 et il s'agit de désigner un représentant permanent de la ville au sein de ce conseil d'administration. Et nous avons proposé donc que Mme Ouarda Kirouane me remplace au sein de ce conseil d'administration. Donc, il y a comme d'habitude les mêmes procédures, c'est-à-dire que si à la fin du conseil, il n'y a pas d'opposition majeure qui s'exprime sur ce point, Mme Ouarda Kirouane sera réputée élue au conseil d'administration de cette société anonyme HLM à ma place. C'est bien comme ça qu'on a vu les choses. C'est un petit changement pour régler des questions, et d'emploi du temps et de qualité d'apport à ce conseil d'administration.

Sur le point 6 concernant l'établissement public social et médico-social intercommunal, l'EPSMSI) d'Ivry-Vitry pour la gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, nous proposons de renouveler les personnalités qualifiées pour siéger au sein de ce conseil d'administration. Donc, nous proposons de reconduire Mme Martine Lagsir qui est responsable du secteur retraité au sein de l'action sociale et M. Christophe Auxerre, DGA en remplacement de Mme Sophie Gallais qui est l'ancienne chef de service du service des

retraités qui siègeait encore dans ce conseil d'administration. Nous procédons à ce remplacement et donc même procédure. S'il n'y a pas d'observation ou pas de candidature opposée, à la fin de ce conseil, ils seront réputés élus et ces désignations prendront effet immédiatement.

Dans les documents consultables en séance, concernant le point 8, vous avez le chauffage du centre-ville et de l'ouest d'Ivry, le rapport annuel du délégataire Energivry et le rapport de contrôle financier et technique qui est à votre disposition sur la table ici. Donc, vous pouvez bien évidemment y accéder.

Alors, il me reste à vous demander de bien vouloir approuver le compte rendu de la séance du 25 janvier 2017. Y a-t-il des observations sur ce point ? Je ne vois pas, mais forcément je ne vois pas parce que nous avons un problème de chauffage que chacune et chacun d'entre vous aura constaté. C'est la pression d'Europe Écologie Les Verts sur les questions du développement durable qui nous oblige une séance par an à couper le chauffage pour faire des économies d'énergie et limiter les effets de serre. J'aurais pu choisir celle de juin, mais on a dit, être élu, ça a toujours un côté sacrificiel, donc il fallait bien que ce soir on en soit là. Et on a aussi réduit, vous voyez, l'éclairage pour faire quelques économies d'énergie. Non, il y a un problème technique qui devrait se résoudre en cours de soirée. On va espérer que les choses se passent bien. Donc, sur le compte rendu des débats du 25 janvier, il n'y a pas d'observations, je mets aux voix. Qui est pour son adoption ? Merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci. Donc, le procès-verbal est adopté. Séverine Peter, tu as bien travaillé le mois dernier, donc je t'invite à faire de même ce mois-ci.

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

/APPROUVE le compte-rendu des débats du Conseil municipal du 25 janvier 2017.

(35 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

Comme c'est un conseil municipal un peu particulier, nous déplorons le départ de nos services de Mme Clara Million-Rousseau qui se tient discrètement derrière moi et qui va rejoindre Nantes Métropole, qui va nous quitter et c'est ce soir son dernier conseil municipal après plusieurs années de suivi. Combien ? Neuf ans. Ça fait neuf ans qu'elle travaille au service du conseil et du contentieux et qu'elle prépare les travaux de notre assemblée communale. Alors, c'est une chose un peu particulière, si vous l'acceptez et que vous ne trouvez pas ça excessif, je vais vous demander de vous lever et de l'applaudir.

(Applaudissements)

Voilà ! Et à titre personnel, je regrette profondément son départ, mais Ivry est un lieu de promotion et de formation et nous avons beaucoup de jeunes cadres de notre administration qui rejoignent dans leur déroulement de carrière des entités territoriales plus importantes et plus grandes que la nôtre et c'est toujours un plaisir de voir la progression des uns et des autres. Donc, Clara Million-Rousseau, vraiment merci pour ces neuf années à nos côtés qui ont été tout à fait précieuses. »

QUESTION D'INTÉRÊT LOCAL POSÉE PAR LES GROUPES POLITIQUES**Justice et dignité pour nos quartiers**

Question posée par le groupe Front de Gauche

M. BOUYSSOU. - *« Nous avons été saisis d'une question et d'un vœu, je crois que pour le groupe Front de Gauche, c'est Bahri Sebkhî qui va me poser une question à laquelle je répondrai. »*

M. SEBKHI. - *« Monsieur le Maire, le groupe Front de Gauche au nom de la majorité veut vous poser ce soir une question sur la justice et la dignité pour nos quartiers. Il y a quelques semaines, le Conseil Local des Jeunes a organisé une série de rencontres dans les quartiers pour débattre du contrôle au faciès. Cette série de rencontres et de débats a conduit notre Conseil municipal à adopter un vœu faisant de notre ville une candidate à l'expérimentation du récépissé lors des contrôles d'identité. Le jeudi 2 février, la révélation du calvaire de Théo a amplifié le débat sur le lien entre la police nationale et nos quartiers. Cette violence immonde qui rappelle la mort d'Adama Traoré cet été, nécessite deux niveaux de réponse : d'abord, que soit traduit en justice les responsables de ces actes, ensuite, que soit observé par des observateurs indépendants les pratiques de la police nationale, notamment en mettant en place le récépissé en cas de contrôle d'identité pour que la confiance se construise entre nos quartiers et les forces de l'ordre. Au niveau local, quelles sont vos intentions pour concrétiser l'engagement contenu dans le vœu du Conseil municipal ? Merci. »*

M. BOUYSSOU. - *« Merci Bahri Sebkhî. Je vous remercie de votre question qui fait écho à une très vive émotion ressentie dans la population suite aux faits de violence commis par des policiers sur la personne du jeune Théo le 2 février dernier à Aulnay-sous-Bois. Cette émotion, cette colère parfois est exprimée par des jeunes de nos quartiers, mais aussi par leurs parents soucieux des conséquences graves que peuvent avoir des relations dégradées avec les forces de police. Et finalement, cette émotion est partagée par l'ensemble des citoyens et élus, attentifs au respect des droits des personnes par les dépositaires de la force publique, de toutes les personnes dans leur diversité d'origine, réelle ou supposée, d'âge ou d'apparence. En tant que Maire d'Ivry et au regard de l'attention particulière que notre ville porte depuis toujours aux conditions de vie de la jeunesse, je suis particulièrement sensible au respect auquel ils ont tout simplement droit. Toutes et tous ne sont certainement pas parfaits et exemplaires, ce qui vaut également pour tout le monde. Mais ces jeunes sont devenus depuis trop longtemps l'objet d'une défiance spécifique, caricaturée comme une population dangereuse, de racaille à passer au karcher. Il faut que cela cesse. Je suis profondément convaincu que nous devons, au contraire, leur témoigner notre confiance. C'est d'abord de cet a priori-là dont ils ont besoin et qu'il nous appartient de leur témoigner, à nous adultes représentant des institutions. C'est dans cet esprit que la municipalité a souhaité accompagner, dès l'an dernier, le Conseil Local des Jeunes dans ses réflexions et débats publics concernant le contrôle au faciès. Cette pratique illégale consiste, je le rappelle, en un contrôle d'identité motivé par certains critères d'apparence et non sur le comportement de la personne contrôlée. Pour être précis, je rappellerai également les résultats d'une étude du CNRS datant de 2009 qui indique que cette pratique vise principalement ceux qui sont perçus comme jeunes onze fois plus que les autres, noirs six fois plus que les blancs ou arabes huit fois plus. Les jeunes Ivryens ont donc pu participer à une série de débats qui ont réuni des*

sociologues et des experts de cette question avec l'appui de la direction jeunesse et entre autres de Mehdi Mokrani, adjoint à la jeunesse et de Fanny Sizorn, présidente de la commission jeunesse. Ces échanges ont été de grande qualité et la première de ces qualités a été d'ouvrir la parole aux jeunes qui ont pu témoigner de leur mauvaise expérience de pratiques, en effet, abusives qui doivent cesser.

Lors de la séance du 16 juin 2016, notre Conseil municipal s'est prononcé en faveur d'un vœu par lequel notre ville se porte candidate à l'expérimentation d'un dispositif de récépissé lors des contrôles de police. C'est, en effet, cette solution que préconisent les associations qui luttent contre le contrôle au faciès et c'est précisément cette solution que la commune espagnole de Fuenlabrada a expérimentée, divisant au final par trois le nombre de contrôles au faciès tout en multipliant par trois l'efficacité des contrôles. D'autres villes, comme Gentilly, Fontenay-sous-Bois ou Villeneuve-Saint-Georges nous ont suivis en adoptant des vœux allant dans le même sens. Nous nous sommes également rapprochés du commissaire de police d'Ivry, ce dont je remercie mon adjointe Sabrina Sebaihi. La période préélectorale actuelle n'a pas permis au commissaire de police d'aller plus avant dans un travail commun que j'appelle de mes vœux, y compris à l'échelle de plusieurs communes s'étant prononcées en faveur de ce dispositif.

L'affaire dite « l'affaire Théo » et les autres affaires dévoilées à sa suite nous rappellent qu'il y a une urgence à rétablir un lien de confiance et à mettre fin à ces pratiques abusives. Car dans les situations d'abus, toutes les dérives et les violences les plus graves sont possibles. Tu évoquais, Bahri Sebkhi, l'histoire tragique du jeune Adama Traoré. Plus récemment le jeune Théo a également été victime de violences extrêmement graves, trois policiers étant mis en examen pour violences volontaires en réunion et un troisième pour viol. Cette agression sexuelle, car nous parlons précisément de cela, a valu à ce jeune une interruption totale de travail de 60 jours. Elle est donc physiquement, psychologiquement, d'une violence extrême. Mais cela n'a pas paru suffisant à certains. Il a fallu que cette agression s'accompagne de plaisanteries homophobes consternantes, notamment sur une grande radio nationale que chacun connaît. La nature de l'agression a également donné lieu à des commentaires sur l'idée que ce jeune homme aurait perdu sa virilité, comme il arrive aussi que l'on reproche à une femme victime d'un viol d'avoir perdu sa virginité ou sa féminité. Faisons preuve de prudence et n'ajoutons pas à ces violences des commentaires maladroits, malsains ou inappropriés qui n'apportent aucune espèce d'aide ou de réconfort aux victimes, bien au contraire. La justice doit maintenant faire toute la lumière dans l'affaire Théo et dans toutes ces affaires qui ne font que pourrir une situation dans laquelle au final, tout le monde est perdant. La parole des jeunes doit également continuer de s'exprimer et ce sera le cas le 1^{er} mars prochain avec l'organisation par le Conseil Local des Jeunes d'une rencontre publique à la maison de quartier du Petit-Ivry ayant pour objet justement ce débat autour de l'affaire Théo et du contrôle au faciès. Je me félicite que notre municipalité ait choisi, il y a maintenant plusieurs mois, de ne pas tergiverser sur ces cas d'insécurité policière en accompagnant le travail du Conseil Local de la Jeunesse, en relayant devant le Conseil municipal la parole des jeunes Ivryens et je m'engage à poursuivre ces efforts dont l'actualité nous confirme, de manière tout à fait dramatique, l'urgence et la nécessité de poursuivre ce travail.

Voilà ce que je pouvais dire ce soir sur cette question. Je rajouterai juste un élément par rapport au texte que j'avais préparé. Il y a eu effectivement des actions difficiles dans un certain nombre de cités de l'Ile-de-France. Il y a eu des jeunes qui se sont livrés à des

déprédations. Ces jeunes ont été incarcérés immédiatement et ont été passés en jugement dans les jours qui ont suivi les actions. Ce qui n'est absolument pas le cas des policiers qui eux ont été laissés en liberté et dont le jugement aura lieu beaucoup plus tard. Donc, y compris sur ces questions, on manifeste une différence de traitement tout à fait dramatique et qui, je le dis, souligne l'écart et la différence de traitement entre les uns et les autres. Donc, je me félicite du travail engagé par le Conseil Local des Jeunes et je serai très attentif à ce que dans la prochaine période, rien ne soit fait ou pour étouffer ou pour durcir le rapport à l'institution policière. Avec Sabrina Sebaihi, on est très vigilants sur cette question et nous rencontrerons prochainement d'ailleurs le commissaire de police pour faire le point sur la situation à Ivry et continuer dans le dialogue à être intransigeants sur les questions du respect. Et très prochainement le dispositif des caméras est mis en place, ce qui n'est pas une chose suffisante de notre point de vue. On continue à être mobilisé sur le récépissé, mais on travaille sur ces sujets. En tout cas, on sera dans l'encouragement de toutes les suites qui seront données dans le travail du Conseil Local des Jeunes. Merci de votre attention. »

LE CONSEIL,

/ ENTEND la réponse apportée par Monsieur le Maire à la question posée par le groupe Front de gauche intitulée « Justice et dignité pour nos quartiers ».

(Pas de vote)

VOEU

Vœu pour le droit fondamental à la scolarité des enfants en situation de handicap, dans des conditions dignes du service public de l'Éducation nationale

Vœu proposé par le groupe Front de Gauche

M. BOUYSSOU. - *« Je crois qu'ensuite, je suis saisi d'une proposition de vœu sur les Assistantes de Vie Scolaire (AVS). Et je ne sais plus qui rapporte sur ce sujet. C'est Fabienne Oudart. Donc, Fabienne Oudart, tu as la parole. »*

Mme OUDART. - *« Bonsoir. Il n'y a pas de sujet qui mette davantage la République à l'épreuve quant à ses promesses sur le handicap. Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental. Et qu'implique l'absence d'AVS dans le quotidien d'un élève porteur de handicap ? Cela implique, par exemple, des difficultés dans le déplacement de l'élève au sein de la classe, de son école, une possible mise en danger physique en classe par manque de repères, de soutien, etc., des impossibilités dans les soins, des barrages ou empêchements quant à la mise au travail et dans l'appropriation des outils d'apprentissage, des freins à l'insertion ou à l'inclusion positive au sein du groupe. Voici quelques exemples qui peuvent nous interroger sur la volonté et la possibilité de reconnaître à tous un même droit, celui de grandir, de s'émanciper et de vivre dans une société. Car l'accès à l'école n'est pas un but, mais un moyen au service de la réussite des personnes en situation de handicap, mais pas que, de la réussite de sa vie d'homme et de femme au sein de la société.*

À la lecture des textes de lois de 1999 à 2005 ou de la loi de la programmation de la refondation à aujourd'hui qui encadrent depuis maintenant presque 20 ans l'intégration, on a un sentiment diffus de frustration. J'ai eu un sentiment diffus de frustration. Comme si du discours ou des discours politiques était absente une réelle volonté politique. Car cet objectif légitime d'intégration dans le milieu scolaire ordinaire des jeunes en situation de handicap nécessite les moyens de sa juste ambition. Pourtant, il y a eu des avancées, des questionnements, des préconisations. Le rapport Comites qui date d'avril 2013 donne de réelles pistes. Lors de la conférence nationale du handicap, Monsieur le Président a déclaré : « 80 000 auxiliaires de vie scolaire se dévouent aujourd'hui pour les enfants en situation de handicap ». Je ne vais pas tout vous citer. Il a vraiment eu un discours très volontaire sur cette situation. Si, je vous le fais, parce que quand même c'était important, à mon avis : « Le Gouvernement engagera la transformation des contrats des AVS en contrats d'accompagnement des élèves en situation de handicap ». Concrètement, cela signifie la création de 32 000 accompagnants supplémentaires sur les cinq prochaines années, dont plus de 6 000 dès la rentrée 2016. À terme, ce seront 50 000 professionnels en équivalent temps plein qui seront disponibles, avec une plus grande continuité d'intervention auprès des élèves. Nombre de ces auxiliaires de vie ont aujourd'hui un statut précaire, fait de contrats limités dans le temps. C'est une double fragilité : fragilité pour les personnels, fragilité pour la relation entre les enfants et les adultes. L'objectif, mettre fin à la précarité du statut d'AVS et de permettre une plus grande stabilité pour les enfants. Ça, c'était en 2016, il n'y a pas longtemps.

Monsieur le Président, le nombre d'enfants en situation de handicap scolarisés en milieu dit « ordinaire » ou « banal » augmente, ce qui est un signe positif d'une prise en compte de la

volonté d'accueil. Mais pour que les parcours scolaires puissent se diversifier et se prolonger, il faut que tous les postes d'AVS soient fournis aujourd'hui, maintenant, sans attendre. C'est pour cela que je vous invite au nom de la majorité municipale à voter favorablement pour ce vœu. Une petite dernière chose, je vous invite aussi par la même occasion à signer une pétition qui a été initiée par la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) qui demande aussi que les postes des AVS soient pourvus. Merci. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Fabienne Oudart. Qui souhaite intervenir ? Sigrid Baillon. »*

Mme BAILLON. - *« Mesdames, Messieurs, Monsieur le Maire, chers collègues. Je vais juste me permettre une toute petite incise sur le point précédent en ne revenant pas du tout sur le fond. Mais quand même sur ce nouveau concept, ce soir, je trouve de l'autoquestionnement, c'est-à-dire celui du groupe de la majorité qui se pose à lui-même une question à laquelle vous avez déjà la réponse, pour laquelle vous êtes d'accord, mais pour laquelle il n'y aura pas d'autres prises de parole que celle de votre groupe. Mais je reviens à l'intervention que je souhaite faire à propos des AVS et de ce vœu.*

Le groupe Socialiste se félicite que l'accessibilité soit une nouvelle fois à l'ordre du jour de notre Conseil municipal. Nous n'avions pas évoqué ce thème depuis que notre groupe avait choisi de le mettre à délibération lors du Conseil de l'opposition du mois de novembre 2016. Et je remercie donc le groupe du Front de Gauche de reprendre sous forme de vœu et en leur nom, la pétition lancée par la fédération ivryenne des parents d'élèves (FCPE) et qui nous permet ce soir d'échanger autour de la problématique de l'accessibilité au savoir, trop rarement évoquée par le biais du droit pour une élève en situation de handicap à être accompagné pendant le temps scolaire. Sachez que nous partageons en grande partie les deux derniers considérants de ce vœu. Il est vrai que la ville d'Ivry est une des villes de notre département qui contribue assez largement, depuis presque 20 ans, à l'accompagnement des enfants en situation de handicap sur les temps périscolaires et extrascolaires. À ce titre, je ne doute pas que vous êtes en mesure de nous dire quel est l'état d'avancement du projet d'élaboration du protocole du futur dispositif « accueil des enfants en situation de handicap » mentionné lors du point d'information sur la rentrée scolaire de cette année.

Il est vrai aussi que nous disposons sur notre territoire de l'USPP (Unité de Soins Psycho Pédagogique) dispositif innovant qui, en partenariat avec l'Éducation nationale, est une exception territoriale que nous souhaiterions voir se multiplier tant son travail est facilitateur de l'inclusion. N'oublions pas non plus les actions de sensibilisation menées par le personnel communal du secteur Action Handicap qui contribue à changer les regards des élèves sur leurs copains avec particularité. Mais j'en reviens au point de départ de ce vœu.

Il est vrai que le défaut de recrutement des AVS a posé difficulté pour 23 enfants dans notre ville lors de ce premier trimestre. Ceci a été extrêmement dommageable pour ces élèves pendant toute la première période de l'année. Deux raisons à ce manque d'accompagnement, la première étant une inadéquation sur notre territoire entre le type de contrat proposé et les personnes qui ont postulé lors des derniers mois. Il y a des candidatures, mais elles ne correspondent pas au profil du poste proposé. Puis deuxième raison, les demandes AVS ont doublé sur cette même période par rapport à l'année dernière. Ce nombre croissant de demandes d'accompagnement à Ivry se constate aussi à l'échelle nationale. Comme le démontre l'étude du CNESCO (Conseil National d'Évaluation du Système Scolaire) du 11 février 2016, le nombre d'élèves en situation de handicap a doublé ces dix dernières années et 77 % de ces élèves sont en milieu ordinaire. Vous pourrez certainement

nous donner ces mêmes chiffres sur notre ville et leur évolution sur les dix dernières années. Il nous intéresse de les connaître. En ce qui concerne le statut des AVS, en mai 2016, lors de la conférence nationale sur le handicap et alors que cette mesure était attendue, portée depuis plus de 15 ans par les associations, vous l'avez dit, François Hollande a annoncé la transformation sur cinq ans des contrats aidés d'auxiliaires de vie scolaire en contrats d'accompagnement des élèves en situation de handicap. Ce qui signifie que les AVS actuellement en poste sont appelées à devenir des AESH et pourront être transformées à terme en CDI (Contrat Durée Indéterminée). En 2016, une nouvelle formation qualifiante reconnue par un nouveau diplôme professionnel d'accompagnement a été créée. Les AVS actuellement en poste seront dispensés de ce diplôme s'ils souhaitent être recrutés comme AESH (Accompagnement des Elèves en Situation de Handicap), reconnaissant ainsi leurs compétences développées sur le terrain. Mais soyons lucides, ceci ne nous fait pas oublier qu'il y a à Ivry depuis peu des écoliers qui attendent d'être accompagnés sur le temps scolaire, qu'il s'agit là d'un droit fondamental, même si depuis janvier, ces situations sont moins nombreuses. Aujourd'hui, c'est 15 élèves. C'est encore trop, je suis d'accord. Mais ça se résorbe. Même si depuis 2012, le ministère de l'Éducation nationale a incontestablement fait progresser le droit à l'éducation pour tous, même si la loi de la refondation de l'École consacre le principe de l'inclusion scolaire, nous voterons ce vœu.

Mais petite remarque, une nouvelle fois, sur la forme. J'ai trouvé la formulation des deux points que vous mettez au vote - comment dire ? - le mot « exige » en capitales d'imprimerie est un peu surfait, avec un côté presque enfantin. Mais ça, c'est un ressenti très personnel. Je trouverai la formulation de la pétition plus appliquée : « Nous demandons à l'Éducation nationale de donner à chaque enfant d'Ivry concerné les conditions d'enseignement auquel il a droit, en respectant les notifications du CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) dans les plus brefs délais. » Merci de votre attention. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci. Je n'ai pas d'autres inscrits. Donc juste, je fais une petite réponse sur le hors-sujet de Sigrid Baillon à l'instant. Je note simplement que cette pratique de la question — réponse du Maire, je vais surprendre tout le monde, mais je suis assez d'accord avec votre remarque, mais il y a deux limites à cette remarque. C'est vrai que ça peut sembler un petit peu surfait d'avoir la majorité qui pose une question au Maire et qui donne l'occasion au Maire de s'exprimer sur un sujet ou ensuite fermer le ban, il n'y a plus de débat, les autres ne peuvent pas exprimer leurs propos, etc. Je ne suis pas très en accord avec cette pratique moi-même. J'ai des interrogations. Simplement, je note qu'aucun groupe politique, lorsque nous avons retravaillé le règlement intérieur du Conseil, n'a remis en cause cette possibilité. Donc, elle a été maintenue dans notre règlement intérieur. Elle est l'occasion pour les groupes de l'opposition notamment d'interroger le Maire sur l'ensemble des sujets qu'ils peuvent avoir, mais elle est aussi un moyen pour les groupes de la majorité de donner l'occasion d'une expression, d'une expression malheureusement sans débat, car la dernière fois que j'ai voulu mettre en œuvre cette pratique concernant notamment la question, une autre question que celle qui nous est posée ce soir, l'instrumentalisation ultérieure du débat ne m'a pas encouragé, sur ce point-là particulièrement, à reprendre la même pratique qu'à l'occasion. Tout le monde verra bien à quoi je fais allusion. Je rappelle que nous sommes d'ailleurs sur ce sujet toujours dans une procédure juridique et je n'ai pas eu envie ce soir que dans le Conseil municipal, sur cette question, il y ait de nouveau un affrontement politique. Voilà, c'est la réponse. Comme vous avez fait du hors-sujet, Sigrid Baillon, je me suis permis d'en faire aussi. Et je passe la parole à Saïd Hefad. »*

M. HEFAD. - *« Oui, Monsieur le Maire. Je vais intervenir rapidement pour compléter les éléments soulevés lors des précédentes interventions. Donc, Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs. À chaque rentrée, nous avons droit aux mêmes comptines sur l'école plus inclusive, aux mêmes discours bien rodés vantant les progrès accomplis. Et à écouter la musique qui nous vient des ministères, on pourrait presque y croire. La loi est claire : tous les enfants en situation de handicap doivent pouvoir accéder à l'école. Mais sur terrain, la réalité est toute autre et de très nombreux enfants en situation de handicap ne sont pas accueillis par l'école de la République. Cette année encore, combien d'enfants ont donc été contraints de rester à la porte de l'école pour cause de dysfonctionnement administratif ? Combien d'enfants ayant obtenu la notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées leur accordant une AVS se sont retrouvés sans AVS pour les accompagner ? Combien d'enseignants se sont ainsi trouvés démunis, seuls face à ces enfants différents et sans réponse à apporter à leur famille ? Au total, combien de familles en détresse ? Combien d'enfants en souffrance ? Nous n'avons pas les chiffres exacts, mais nul besoin de chiffres. L'observation des problématiques que nous rencontrons localement suffit pour se rendre compte que la scolarisation des enfants en situation de handicap reste pour les familles un véritable parcours du combattant. À Ivry cette année encore, plus de 20 enfants se sont retrouvés sans AVS. Les raisons de cette situation, quelles sont-elles vraiment ? On nous parle d'un manque de candidats, alors qu'au contraire, en cette période de sous-emploi, le nombre de personnes susceptibles de postuler et répondant aux critères de recrutement est élevé. Lorsqu'on évoque les CV qui s'entassent sur les bureaux, on nous explique alors qu'il s'agit d'inévitables lenteurs administratives et bureaucratiques. Et encore une fois, ce sont les plus en difficulté qui font les frais de ces inévitables lenteurs si tant est que la volonté politique soit au rendez-vous. Quoi qu'il en soit, ceci est inadmissible. Est inadmissible également, l'extrême précarité de ces contrats kleenex, la faible rémunération et la faiblesse des formations des AVS qui ne leur permettent pas d'exercer au mieux leur métier et d'accompagner comme il se doit les enfants. Tout se passe comme si au travers de ces contrats, on méprisait à la fois les enfants en situation de handicap et les personnes en charge de les accompagner. Non seulement, les besoins des enfants ne sont pas satisfaits, mais sur les 80 000 AVS, plus de la moitié est en contrat aidé, la majorité d'entre elles - je dis « elles » car ces postes sont majoritairement occupés par des femmes - la majorité d'entre elles sont employées à temps partiel, avec des salaires en dessous du seuil de pauvreté, 700 ou 800 € par mois. Et il leur faut attendre six ans avant d'espérer une éventuelle titularisation. Bref, on voudrait mettre en difficulté les agents chargés d'accompagner des enfants en difficulté qu'on ne s'y prendrait pas mieux. Au final, on se rend bien compte que les difficultés dont nous parlons ne sont que celles de l'institution et créées par l'institution elle-même qui a encore tant de mal à prendre en compte le handicap et à s'adapter à la différence.*

Le groupe CCI (Convergence Citoyenne Ivryenne) votera donc ce vœu pour la dignité des enfants, pour la dignité des familles et pour la dignité du personnel encadrant et accompagnant. Nous demandons le recrutement immédiat d'accompagnants pour tous les enfants d'Ivry ayant obtenu une notification et une véritable et rapide revalorisation de leur métier. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Saïd Hefad. Marie Andria. »*

Mme ANDRIA. - *« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues. Chaque école a vocation à accueillir tous les enfants, quels que soient leurs besoins. Pour répondre aux*

besoins particuliers des élèves en situation de handicap, les parents, dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarisation, peuvent faire la demande d'une auxiliaire de vie scolaire pour l'aide individuelle à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Le dossier est transmis à l'accompagnement, décidé par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées. La scolarisation peut être individuelle ou collective, en milieu ordinaire ou en établissement médico-social. Les conditions de la scolarité individuelle d'un enfant handicapé dans une maternelle, une école élémentaire ou dans un établissement scolaire du second degré varient selon la nature et la gravité de son handicap. Selon les situations, la scolarisation peut se dérouler, soit sans aucune aide particulière, soit avec lorsque les besoins de l'enfant l'exigent. Aujourd'hui, l'accompagnement est assuré par des auxiliaires sous trois types de statuts : des contrats aidés, des assistants d'éducation recrutés soit par la direction académique des services de l'Éducation nationale, soit par un établissement public local d'enseignement ou un établissement privé avec un CDD (Contrat à Durée Indéterminée) de droit public renouvelable, soit par une association conventionnée. Ce rapide rappel souligne l'urgence de professionnaliser l'accompagnement des jeunes en situation de handicap, au sens global, en leur assurant une véritable formation attestée par un diplôme, un statut pérenne, une rémunération décente et un cadre d'emploi unifié.

Au niveau national, le constat que nous pouvons dresser est celui d'un échec en matière éducative. Sans cap, sans politique et sans vision à long terme, l'Éducation nationale a erré depuis presque cinq ans. Trois ministres se sont succédés en moins de quatre ans et aucun ne s'est rendu compte ou soucie véritablement de l'importance du recrutement de ces AVS. L'école est, pour chaque parent, la promesse d'un avenir meilleur pour ses enfants. Donc, l'Alternative pour Ivry sera pour ce vœu. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci. Mehdy Belabbas. »*

M. BELABBAS. - *« Merci Monsieur le Maire. Très rapidement. Solidaire des parents et des enfants, le groupe Europe Écologie Les Verts votera, sans aucune hésitation, le vœu qui est porté par la majorité municipale. Merci. »*

M. BOUYSSOU. - *« Merci. Sigrid Baillon, je vous en prie. »*

Mme BAILLON. - *« Je voudrais reprendre la parole très rapidement. D'abord, parce que j'ai entendu ce soir « volonté d'accueil ». Non. Ce n'est pas de la volonté d'accueil, mais c'est de la scolarisation. Et puis M. Hefad, je vais intervenir et peut-être Mme Méhadée Bernard sera d'accord avec moi, je pense. Les constats que vous faites à Ivry, vous ne pouvez pas les faire à Ivry, vous ne pouvez pas dire « encore sans AVS » dans notre ville, parce que nous avons aussi une Maison du Handicap qui ne fonctionne pas si mal que ça. Dans notre ville, c'est la première année où il se pose des soucis d'accompagnement. Et c'est faux de dire « encore une fois sans AVS ». Non. Quand vous parlez, M. Hefad, de non-progrès, moi je suis la première à dire que ça ne va pas assez vite, on ne peut pas dire qu'on ne progresse pas sur ce point. C'est faux. Et puis une autre chose. Quand vous parlez d'enseignants démunis parce qu'il n'y a pas d'AVS auprès des élèves qu'ils scolarisent, ces enseignants, Monsieur, ce sont des professionnels. C'est peut-être plus compliqué, mais ils ne sont pas démunis. Ils sont responsables de la pédagogie. Ils sont des pédagogues. Et quand vous soulignez que les emplois d'AVS, ce sont souvent des femmes qui les ont, c'est vrai et je vais vous dire pourquoi. Pour une grande partie d'elles, elles sont elles-mêmes mamans d'enfants en situation de handicap. Et le fait qu'il n'y ait que des horaires d'école et pas plus, ça leur convient. Et je peux vous dire que ce sont des personnes qui savent très bien faire. »*

M. BOUYSSOU. - *« Merci. Non, mais je crois qu'on est là sur un sujet qui, si j'ai bien écouté les uns et les autres, nous rassemble. On est tous d'accord pour que les moyens nécessaires soient mis en œuvre pour que les enfants en situation de handicap soient effectivement scolarisés avec ce correctif de l'accompagnement pour leur permettre d'avoir une scolarité dite « de droit commun » et normale. D'ailleurs, on a reçu ce matin, c'est un petit événement, enfin ce n'est pas un événement en soi, mais on a eu la chance avec Méhadée Bernard de passer la matinée avec Mme Mouquet-Burtin qui est la directrice académique du département, qui est venue visiter plusieurs écoles et avec qui on a eu un petit moment de travail et d'échange tout à fait intéressant et on a abordé cette question, comme c'était dans l'actualité et qu'il y avait un vœu sur la question de l'ordre du jour et effectivement, tout ce qui a été dit par les uns et par les autres est vrai. C'est-à-dire qu'il y a un réel problème de capacité de recrutement aujourd'hui qui n'est pas forcément du domaine, d'une volonté politique de ne pas faire, mais qui est aussi la difficulté à recruter, tout simplement, et à trouver des personnes qui puissent valablement remplir ces postes. Ça démontre encore une fois de plus qu'il convient de créer une véritable reconnaissance professionnelle, y compris si c'est une dynamique qui provient assez souvent, c'est ce que dit Sigrig Baillon, de mamans elles-mêmes concernées par des enfants en situation de handicap, donc qui développent forcément humainement, et par le quotidien et par la vie, une expertise et une capacité d'accompagnement sans doute plus fortes que des personnes qui sont éloignées de ces questions, mais y compris ce qui est acquis dans la vie en vrai peut être à un moment donné reconnu comme une compétence duplicable et qui peut s'élargir à d'autres et qui peut s'inscrire aussi dans la durée. Donc, je pense qu'il y a un ensemble de questions qui sont posées sur un sujet qui pour une fois, je dirais, nous rassemble tous, si j'ai bien compris. Donc, on peut être en désaccord avec ce qu'expriment les uns et les autres, mais l'important, c'est qu'on vote ce vœu et qu'on manifeste notre attention à cette question et qu'on partage cette préoccupation. Saïd Hefad, tu insistes, donc je te repasse la parole, mais je ne voudrais pas de polémiques surtout. »*

M. HEFAD. - *« Non, ce n'est pas mon intention de polémiquer au sein de cette instance. Simplement pour répondre à Sigrig Baillon qui est quand même une professionnelle de la communauté éducative qui connaît bien le sujet, c'est dommage qu'elle ait mal compris le sens de mon intervention puisqu'en aucun cas, je n'ai critiqué notre ville. Puisque comme ça a été évoqué, notre ville a quand même engagé de très nombreux efforts pour remédier à cette situation qui quand même perdure depuis fort longtemps. J'ai parlé des enseignants, je ne mets en aucun cas les compétences et les efforts que ces enseignants qui parfois, par manque de formation, parce que c'est quand même un constat qui est fait, font ce qu'ils peuvent, ne négligent pas ces enfants qui sont en situation de handicap, mais il y a quand même une réalité qui est constatée sur le terrain. C'est pour ça que j'ai parlé d'enseignants qui sont démunis, mais ce n'est pas péjoratif comme propos. Et quand vous faites allusion à toutes ces femmes qui exercent cette fonction, qui est vraiment pour moi très noble et très courageuse, elles ont beaucoup de mérite. Donc moi, je n'ai pas tenu des propos dans le sens de négliger le rôle de chacun, mais il faut avoir la franchise de dire que malheureusement, malgré tous les efforts qui sont entrepris dans notre ville, il y a encore des manques à ce niveau. Et pour compléter aussi ce qui a été dit par ma collègue Fabienne Oudart, on a appris une bonne nouvelle aujourd'hui parce que la mobilisation et la lutte portent toujours leurs fruits. On a eu la nomination aujourd'hui, d'après les informations que j'ai eues, pour l'école Einstein, de deux AVS. »*

Mme BAILLON. - *« Non, mais c'est faux. M. Hefad, arrêtez de dire ce que vous ne savez pas. »*

M. BOUYSSOU. - *« S'il vous plaît, on va arrêter là. Ce n'est pas la peine. Vous ferez un échange d'informations en dehors du Conseil. Il n'y a pas de préoccupation majeure sur les questions et informations, je vous propose qu'on passe au vote et on s'en tient là sur le débat. Qui est pour l'adoption de ce vœu ? Merci. Il n'y a pas de contre et d'abstention, c'est un vote à l'unanimité. Je vous remercie et je passe la parole à Stéphane Prat pour le rapport d'orientations sur le développement durable. »*

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

/ APPROUVE le vœu proposé par le groupe Front de gauche concernant le droit fondamental à la scolarité des enfants en situation de handicap, dans des conditions dignes du service public de l'Education nationale.

(unanimité)

AFFAIRES AVEC PRÉSENTATION ORALE**A) FINANCES**

Budget primitif 2017

1) Rapport 2016 sur la situation en matière de développement durable

Rapporteur : Stéphane Prat

M. PRAT. - *« Merci Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues. Comme vous le savez, depuis la loi du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II », les collectivités ont obligation de présenter, au moment du débat d'orientation budgétaire, un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable. Cette année encore, il me revient l'honneur de vous dire quelques mots sur ce rapport et les actions qu'il met en lumière.*

Après le succès de la COP 21 (Conférence sur le climat) en décembre 2015 à Paris, 2016 a été marquée, entre autres, par une remise en cause de la réalité du changement climatique, notamment à travers les propos du nouveau président des États-Unis qualifiant le changement climatique de canular, rien que ça, et menaçant de dénoncer l'accord de Paris sur le climat. Pourtant, le changement climatique est une réalité indéniable et les collectivités locales sont en première ligne pour limiter son impact. La transition écologique doit s'envisager au plus près des réalités et des préoccupations des habitantes et des habitants. Elle trouve sa source dans les bonnes pratiques et les nombreuses solutions mises en place par les collectivités, les associations, les entreprises, mais également les citoyens. C'est avec cette philosophie qu'à Ivry, nous agissons quotidiennement. Depuis plusieurs années, notre ville n'a pas à rougir de son action en la matière de développement durable. Ce rapport 2016 est donc le reflet de ce constat, une photographie sur des sujets précis qui dépassent de loin ma seule délégation et je tiens à remercier ici, à la fois l'ensemble de l'exécutif municipal pour son implication dans ces questions, mais surtout les directeurs et responsables de services et secteurs qui pensent désormais développement durable et agissent au quotidien dans la mise en œuvre d'actions toujours plus éco-exemplaires.

Comme l'an passé, nous avons fait le choix de ne pas présenter un rapport exhaustif de l'ensemble des actions de notre ville, afin d'éviter le côté inventaire à la Prévert, mais aussi dans l'objectif de focaliser davantage sur des actions plus importantes. C'est un choix qui permet de mettre en lumière certains projets aboutis, en cours ou à venir. Ces actions et projets sont classés selon quatre grandes thématiques, mélangeant dans chacune d'elles ce que fait la ville pour ses habitants sur son territoire, mais aussi ce que la ville en tant que collectivité locale fait en interne pour elle-même. Il s'agit des thèmes suivants :

- Le changement climatique et la transition énergétique,*
- La préservation de la biodiversité des milieux et des ressources,*
- Les modes de production et de consommation responsables appelés désormais « transition vers une économie circulaire »,*
- Et enfin, la lutte contre les inégalités, la cohésion sociale et la démocratie.*

Je sais que certaines et certains d'entre vous jugent que ce parti pris ne fait pas honneur à l'action que notre ville mène en matière de développement durable. J'en suis conscient, et, c'est la raison pour laquelle j'ai demandé à ce qu'une réflexion soit conduite pour 2017 afin

d'aboutir à une présentation plus exhaustive, gage d'une plus grande pertinence et d'une meilleure transparence. Celle-ci devra nous permettre de mieux valoriser les nouveaux projets, mais aussi des actions existantes, par une mise à jour année après année et ainsi démontrer notre volonté politique d'accélérer la transition écologique de notre ville.

Permettez-moi cependant quelques mots sur les actions phares de l'année 2016. Tout d'abord, vous trouverez dans ce rapport un bilan du Plan Climat Énergie Territoriale qui est arrivé à son terme et dont les résultats sont très encourageants. La mise en œuvre de la Métropole du Grand Paris a transféré ce sujet au niveau métropolitain en y ajoutant une dimension Air. Néanmoins, les communes conservent une compétence particulière, notamment sur son patrimoine et ses actions au sein des services. 2016 a été une année clé pour notre ville, avec la signature en avril dernier du Pacte pour la Transition porté par Alternatiba et la Coalition Climat 21. Sur les 15 mesures proposées par ce pacte, la Ville a réalisé ou met en œuvre des projets dans onze d'entre elles. Mais il s'agit d'un travail de longue haleine qui doit se poursuivre, notamment avec les associations et les citoyens, pour véritablement faire d'Ivry une ville en transition. Il nous faut donc poursuivre et accélérer nos politiques publiques sur différents sujets tels que la rénovation thermique des logements et des bâtiments communaux, la mise en œuvre de la ville apaisée et mieux partagée à tous les modes de déplacements, la lutte contre les îlots de chaleur urbains, la sauvegarde de la biodiversité, le développement des espaces verts, la végétalisation d'espaces publics encore trop minéralisés. Ce sont ces réflexions qui ont guidé notre travail autour des espaces publics de la ZAC Ivry Confluences. Ainsi, la livraison en 2016 de cette première tranche représente environ 75 % de la totalité des nouveaux espaces publics qui seront construits au terme du projet et permettront le doublement de la surface totale des espaces publics, passant de 22 à 44 hectares.

Aller plus loin sur cette question, c'est aussi faire en sorte de développer des politiques qui permettent un partage plus équilibré de l'espace public à travers une promotion accentuée de l'autopartage et des modes actifs de déplacement. Ainsi, la marche à pied et la pratique du vélo doivent être encouragées plus généreusement. Tous les jours, notre ville s'adapte à ces nouveaux modes de déplacement et nous devons en poursuivre l'accompagnement, notamment en accélérant le redimensionnement de certaines rues de façon à pouvoir y rouler à 30 km/h. Une précision concernant notre adhésion au dispositif Autolib' validé par le Conseil municipal de décembre dernier. Si nous sommes convaincus que l'autopartage reste une solution d'avenir, il est clair que l'argent public, en l'occurrence le budget municipal, n'a pas vocation à éponger le déficit du groupe Bolloré qui par ailleurs distribue des dividendes par millions à ses actionnaires. Des éléments plus précis à ce sujet nous seront communiqués lors du prochain conseil syndical qui aura lieu en mars. Ceux-ci nous permettront de prendre une décision quant à notre engagement définitif au sein de ce dispositif et sa réelle implantation. Fermer la parenthèse.

Dans la lutte contre les gaz à effet de serre, les transports en commun jouent un rôle crucial. Avec les partenaires institutionnels, la Ville d'Ivry s'est résolument engagée dans le développement des transports en commun. Il est utile de rappeler qu'à l'horizon 2020, notre Ville sera irriguée par deux moyens de transport à la fois innovants et propres. Le premier est le TZen 5 qui reliera le 13^e arrondissement de Paris depuis la bibliothèque François-Mitterrand jusqu'à Choisy-le-Roi, en empruntant un couloir dédié sur lequel aucun autre type de transport ne pourra circuler. Le second concerne le plateau où les premiers travaux concernant la mise en œuvre du tramway T9, reliant la porte de Choisy à Orly ont débuté.

D'autre part, nous avons une mobilisation à mener avec notre association « La grande 10 » pour obtenir, auprès des investisseurs concernés STIF (Syndicat des Transport d'Ile-de-France), Région et RATP, le prolongement de la ligne 10 du métro au moins jusqu'à la place Gambetta dans le quartier d'Ivry-Port, et ce, dans les meilleurs délais, afin d'accompagner au mieux le développement de notre Ville. Toujours à propos de la lutte contre les gaz à effet de serre, nous avons priorisé en 2016 la rénovation thermique des bâtiments communaux. Avec la création du service Énergie qui effectue un suivi rigoureux des consommations de fluides dans nos équipements publics, ce sont près de 250 000 € sur deux ans qui ont été économisés. Preuve si besoin en était que sobriété écologique et financière vont de paire. Cette action se prolonge également à destination des Ivryennes et des Ivryens avec la pérennisation des permanences énergies menées par la CAUE 94, c'est-à-dire le conseil d'architecture, urbanisme et de l'environnement du Val-de-Marne. C'est un service gratuit qui permet d'informer, de sensibiliser et d'aider les Ivryens sur les questions de consommation, dépense ou rénovation énergétique. Un chapitre de ce rapport est bien évidemment consacré à la question des déchets, notamment au travers de quelques données chiffrées qui montrent que notre volonté politique de baisse de la quantité de déchets envoyés en incinération commence à porter ses fruits, mais que c'est loin d'être suffisant. Notez que depuis le 1^{er} janvier 2017, cette compétence ainsi que celle de la prévention incombe au territoire Grand-Orly Seine Bièvre. Il nous faut donc désormais être encore plus vigilants et exigeants afin de tendre toujours plus vers un territoire zéro déchet.

Vous le savez, les notions de partage d'expérience, de participation et d'expertise citoyenne sont des valeurs constitutives du concept de développement durable. À Ivry, nous y prêtons une attention particulière depuis longtemps, notamment avec les comités de quartier, mais aussi les réunions de concertation spécifiques aux différents projets urbains en cours de réalisation comme Ivry Confluences pour lequel de nombreuses réunions génériques et thématiques ont été organisées, afin que les riverains s'approprient de la meilleure façon les nouveaux espaces publics. De plus, 2016 aura été marqué par une évolution conséquente et innovante en matière de démocratie participative, puisque nous avons lancé en fin d'année, le premier chantier participatif citoyen qui associe dans le cadre du projet de réaménagement et de création d'espaces publics de la cité Amédée Huon et des nouvelles constructions Lamant-Coutant qui seront livrées prochainement, les citoyens non seulement à la co-conception de ces futurs espaces publics, mais aussi à partir de ce printemps 2017 à la réalisation de ceux-ci. Faire avec les citoyens est un signal fort adressé à la population qui a souvent l'impression que sa parole n'est pas prise en compte.

Vous le voyez, cette année encore, notre Ville s'est fortement engagée pour amplifier sa transition écologique. Mais nous pêchons encore trop souvent en termes de communication autour de nos actions et de nos projets. Ainsi, en 2017, il nous faudra être encore plus réactifs, dynamiques et inventifs que l'année passée pour porter à la connaissance du plus grand nombre nos actions dans ce domaine.

Un dernier mot sur les lourdes contraintes budgétaires qui pèsent sur notre collectivité. Cela ne doit pas freiner notre action en matière de transition écologique, bien au contraire. Nos investissements dans des projets durables et à forte valeur écologique sont les garants d'une sobriété financière qui nous permettra de continuer à développer toujours plus de services publics. Je vous propose donc de prendre acte de cette délibération concernant le rapport 2016 sur la situation de notre Ville en matière de développement durable. Je vous remercie de votre attention. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Stéphane Prat. Comme tu l'as rappelé, il s'agit sur les trois rapports qui vont vous être présentés ce soir d'une prise d'acte et d'un débat d'orientations qui sera l'occasion d'expression des groupes politiques de notre assemblée communale. Qui souhaite intervenir sur ce premier rapport ? Sandrine Bernard. Arthur Riedacker, je ne t'avais pas vu. Sandrine Bernard, Arthur Riedacker, on va faire dans l'ordre de ma faible vision ce soir à cause des problèmes d'électricité. Sandrine Bernard. »*

Mme BERNARD Sandrine. - *« Mesdames, Messieurs, Monsieur le Maire, chers collègues. Le développement comme vecteur fondamental du développement humain vise le développement harmonieux de la Ville, développement respectueux de son cadre de vie et de ses habitants. Il est « la pierre angulaire de la politique territoriale d'Ivry », je vous cite. C'est à l'aune de cette finalité que nous souhaitons analyser votre rapport. Nous n'aborderons que des questions locales, ce qui importe étant de présenter l'apport d'Ivry à la question écologique et sociale, mais surtout l'implication concrète pour les Ivryens. Alors, nous avons un certain nombre de questions et d'observations qui ne remettent, en aucun cas, en cause la qualité des informations qui sont fournies dans ce rapport. Stéphane Prat précisait qu'il n'était pas exhaustif. Néanmoins, les informations appelant des besoins d'informations complémentaires, je vais vous les exprimer au nom du groupe Socialiste.*

Alors en matière de transition énergétique, deux réflexions. Du point de vue du chauffage, nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier le choix de recourir à la géothermie pour alimenter le réseau de chauffage urbain de la Ville, aujourd'hui partiellement et demain sur l'ensemble du territoire. Étant donné le bénéfice à la fois écologique et social, nous avons demandé l'an dernier par la voix de Thérèse Pourriot, notre collègue, un calendrier plus précis du déploiement de cette énergie renouvelable que nous n'avons pas encore dans ce rapport. Du point de vue de la maîtrise des consommations d'énergie, même si nous pouvons souligner l'absence de chauffage et de lumière ce soir comme action concrète, cet enjeu à valeur écologique et financière pour la Ville, mais également sociale pour le pouvoir d'achat des ménages nous paraît extrêmement important. Nous regrettons de ne pas voir apparaître de projections précises de vos objectifs en matière d'amélioration des performances énergétiques des installations municipales, même si des efforts sont consentis chaque année. Selon quels critères, sélectionnez-vous les immeubles, les équipements municipaux, les matériels qui sont rénovés ou qui font l'objet de travaux ? Sans doute suit-on l'usure, la vétusté, la défektivité de ces équipements et de ces matériels ? Sans doute saisit-on l'opportunité de chantiers de construction, d'extension ou de rénovation ? N'est-il pas possible de prévoir une programmation de ces interventions qui permettrait d'en améliorer la lisibilité et l'anticipation ? Concernant l'amélioration énergétique des logements d'habitation, la lutte contre la précarité énergétique, les budgets dédiés par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et la Ville sont en baisse depuis deux ans. La précarité énergétique est pourtant un combat de toute urgence. Aucun objectif concret n'est réellement fixé. Donc là encore, des actions sont menées chaque année, mais les objectifs ne sont pas définis. Nous réitérons une demande qui avait déjà été formulée également de mise en place d'un plan de réhabilitation thermique du patrimoine de la Ville. Nous savons grâce à votre rapport quelles actions sont conduites, mais nous ne savons pas quelle est l'ampleur de la tâche et quelle programmation est déployée pour résorber cet habitat indigne, énergivore et coûteux pour nos concitoyens.

Alors, une autre question qui intéresse vivement les Ivryens est celle des déplacements et du stationnement. Nous saluons le développement du Vélib' dans sa deuxième phase, le lancement d'Autolib' dont nous avons débattu récemment. Le développement des transports en commun

se poursuit, même s'il reste beaucoup à faire pour améliorer les fréquences des RER, des lignes de bus et obtenir la garantie du prolongement de la ligne 10. Je souhaite m'arrêter sur deux points cependant. Le stationnement est encore insuffisant dans de nombreux quartiers. Il n'est pas encore payant partout, ce qui génère de grosses difficultés. Que prévoyez-vous ? Quel planning et quelle programmation là encore ? Par ailleurs, la réglementation change en 2018. Comment avez-vous anticipé les nouvelles modalités de gestion qui vont concerner les tarifs notamment ? Vous n'en dites rien non plus dans ce rapport. Quelle politique comptez-vous par ailleurs développer pour que le stationnement devienne un levier pour diminuer l'usage de la voiture ? Deuxième point, la circulation automobile continue à être un parcours du combattant à Ivry. Ce n'est pas parce que nous voulons la réduire qu'il faut totalement en écarter le sujet. Le temps passé dans les bouchons ne peut qu'aggraver les problèmes de pollution. Certains Ivryens n'ont pas d'autres choix que de prendre leur véhicule pour se rendre à leur travail. Avez-vous anticipé les évolutions de la population dans le plan de déplacement de la Ville et comment comptez-vous faire pour améliorer la situation, si ce n'est éviter qu'elle ne s'aggrave ? Quoi qu'il en soit, malgré les efforts réalisés, nous réitérons notre demande que l'ensemble des voies municipales passe en zone 30.

En matière d'espaces verts, les nouvelles méthodologies de calcul prennent en compte les espaces et toitures végétalisés, les voies plantées, les cimetières et permettent de rattraper un peu du retard d'Ivry quant au m² d'espaces verts par habitant. Cependant, nous ne pouvons que redire que nous ne partageons pas les choix qui sont faits en matière d'aménagement urbain dans les nouvelles ZAC. Au centre-ville, de nombreux espaces ouverts au public, de nombreux espaces verts, existent. Ils sont conséquents, ils relient les quartiers entre eux, ils servent de maillage au quartier et à la vie du quartier. Sur le Plateau et sur le Port, nous en sommes loin. C'est d'autant plus regrettable que les projets de ZAC auraient permis de concevoir la Ville autrement pour en faire de vrais espaces de rencontres, de jeux, de vie, de respiration, au cœur des quartiers.

Je ne peux pas non plus laisser de côté la question des déchets. Sans revenir sur ce désastreux débat autour du devenir du Sycotom, nous demandons à ce qu'un diagnostic et un plan d'action soient co-construits, afin d'atteindre les objectifs de la loi transition énergétique et croissance verte à l'échelle de la Ville sous forme expérimentale ou à l'échelle du territoire si sa structuration permet des objectifs aussi ambitieux. Malgré quelques initiatives louables, le manque criant de moyens affectés au secteur déchets à Ivry, en tout cas jusqu'au transfert de la compétence au territoire, ne peut que susciter de fortes réserves sur les ambitions réelles de la Ville. Les effets d'annonce, les appels à projets ne suffisent plus. Il est temps d'avancer effectivement sur ce sujet. Rappelez-vous les félicitations que j'avais adressées sur le calendrier de déploiement du tri sélectif dans les écoles. Nous avons bien reculé.

Enfin, comment parler du cadre de vie et du quotidien des habitants sans parler des espaces publics, de leur qualité et notamment de la propreté urbaine. Rien dans votre rapport sur ce point qui relève cependant du développement harmonieux de notre ville et laisse beaucoup à désirer. Quand déploiera-t-on les outils réglementaires qui sont à notre disposition et que nous avons fait adopter lors du Conseil municipal de l'opposition de mai 2015, sans que vous ne soyez jamais revenu vers nous depuis ?

Il est temps de conclure. Je laisse de côté de nombreux points, non sans un intérêt profond pour ceux-ci, mais qui n'appelaient pas forcément de commentaires particuliers - je pense par

exemple à la politique d'achat responsable ou de dématérialisation des démarches ou des conseils municipaux - ou dont nous avons déjà largement eu l'occasion d'échanger dans cette enceinte. Je pense, par exemple, à la santé pour laquelle la désertification que nous subissons laisse planer de grosses inquiétudes et à la place des habitants dans le développement de la ville dont nous n'avons pas toujours la même lecture et on comprend mieux nos divergences de vue démocratique quand on entend, comme ce soir, Monsieur le Maire, que vous considérez être le seul à ne pas avoir de discours politicien sur certains sujets. Je laisse de côté également les points abordés l'an dernier par ma collègue, Thérèse Pourriot, et qui n'ont toujours pas été pris en compte. Je n'en citerai qu'un, celui de la pollution des sols dans notre ville au passé fortement industriel.

Nous prenons acte de ces informations, dont je salue une fois de plus la qualité. Merci pour votre attention. »

M. BOUYSSOU. - *« Alors, Arthur Riedacker. »*

M. RIEDACKER. - *« Bonsoir. Je voudrais d'abord m'excuser du retard qui est dû à un problème de circulation. J'avais prévu normalement d'arriver à l'heure. Donc, j'en profite puisque c'est la première fois que je prends la parole. Je voudrais être bref ce soir, mais je ne vais pas revenir sur la qualification du précédent débat, mais effectivement c'était désastreux et j'espérais que finalement le groupe du PS (Parti Socialiste) allait évoluer un peu, mais je pense que sa réflexion est toujours aussi désastreuse. Mais évidemment, son point de vue ne peut pas dépasser l'horizon d'Ivry. Le restant de la France, le restant de l'Europe et le restant du monde lui sont totalement indifférents et il ne connaît pas. Donc, il faut le souligner, la réflexion est désastreuse. Donc, ma question, c'est plutôt une question d'information. Merci pour le rapport qui nous a été présenté. J'aimerais savoir finalement dans l'évolution, puisque jusqu'à présent, les plans Climat territoriaux et Air étaient de la responsabilité de la municipalité, il va y avoir des transferts, est-ce que ça va être transféré au Territoire ? Est-ce que ça va être transféré au Grand Paris ? Comment ça va s'opérer ? Est-ce qu'on sait un peu les conséquences que ça peut avoir pour nous dans la réflexion totale ? Parce que c'est vrai que, comme ça a été dit, il faut continuer à travailler dans ce domaine-là, mais si c'est une compétence qui va nous échapper, ça pose un vrai problème et je voudrais savoir si les conseillers territoriaux ont une réflexion aussi là-dessus. Merci. »*

M. BOUYSSOU. - *« Fanny Sizorn. »*

Mme SIZORN. - *« Merci. Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs. Travailler les enjeux écologiques, c'est réinterroger notre société. C'est réintégrer la notion de temps long par opposition au temps court prôné par le capitalisme. Les objectifs à court terme de la rentabilité immédiate ne sont pas compatibles avec le principe de transformation possible et nécessaire de notre société. Une transition écologique qui réinterroge tout, les déplacements, les consommations, l'habitat, est complètement transversale et c'est ce que nous faisons à Ivry. C'est donc bel et bien, et on le voit avec ce rapport, toute la municipalité qui porte ce projet. Et je salue bien évidemment le travail spécifique de Stéphane Prat sur ces problématiques. À Ivry, nous travaillons cette question de la transition et j'ai envie de dire de la planification écologique sur le long terme, même si certains points doivent être précisés. Nous y travaillons et nous n'y travaillons pas seuls. Je tiens à saluer le travail des associations et des citoyens mobilisés sur ces questions, avec de nombreux projets en lien avec eux, notamment avec les enfants dans les écoles, dans les accueils de loisirs, des projets partagés avec les équipes pédagogiques, les enseignants, les animateurs, pour tout un travail sur*

l'éducation populaire sur l'écologie. Je salue également les mobilisations citoyennes - on a parlé d'Alternatiba, mais aussi des journées propreté - et des mobilisations dans les maisons de quartier. Je salue notamment le travail dans la maison de quartier du Petit-Ivry qui fait tout un travail sur l'alimentation et ces jours-ci, il y a eu un atelier, je crois, sur les économies d'énergie. Donc, c'est bel et bien une volonté que nous partageons donc avec de nombreux Ivryens et notre collectivité prend toute sa part sur cette thématique. Je pense bien sûr à la finalisation du projet de géothermie, qui au final, permettra d'éviter 11 000 tonnes par an de rejet de carbone. Il y a évidemment à saluer également et à poursuivre les économies d'énergie sur les bâtiments communaux et les équipements publics. Il y a le travail sur les espaces publics plantés qui, pour 2016, représentent plus de 17 000 m² d'espaces verts. Mais le travail doit effectivement se poursuivre, notamment en lien avec Ivry Confluences, mais pas seulement. J'insiste sur l'importance de traitement de l'espace public qui au-delà des enjeux d'environnement où dans nos vies, notre région, dans cette métropole qui condense tant de stress, tant de vitesse, tant de pression, il y a un vrai travail sur l'espace public pour qu'il soit mieux travaillé, plus vert, plus bénéfique évidemment pour l'environnement, mais aussi pour nous permettre de retrouver une petite part d'humanité, d'apaisement, bien nécessaire pour notre bien vivre ensemble. Donc oui, il y a un développement des espaces verts, un vrai travail de l'espace public dans notre ville, mais je pense, nous pensons au groupe Front de Gauche que tout ce travail doit plus se ressentir pour que nous vivons cela encore mieux dans notre ville.

Concernant les déchets, on note dans le rapport une baisse des quantités collectées d'ordures ménagères. Mais il y a une stagnation, dans le même temps, des quantités de déchets en collecte séparative. En gros, on voit qu'il faut qu'on améliore effectivement toute la question du tri. Je continue sur les déchets. Il y a une belle réussite avec la mise en place d'une filière biodéchets dans les cantines. Et d'ailleurs, nous regrettons, c'est un peu ce que tu disais Stéphane Prat, que cela soit au final peu mis en valeur dans le rapport. Donc effectivement, quand vous faites des belles choses, il faut le mettre en valeur et puis travailler à la généralisation de ce dispositif. Et pour finir évidemment, on salue la création d'une ressourcerie qui ouvre ses portes dans notre Ville très prochainement. Alors, ce lieu évidemment, le groupe Front de Gauche et évidemment on sait que ça sera le cas, mais que notre collectivité travaille à accompagner ce lieu qui se veut citoyen, militant, pour qu'il y ait des conventions avec nos collectivités, avec pourquoi pas aussi des syndicats de copropriété pour que quand on parle d'économie circulaire, c'est aussi mettre tout ce monde en réseau pour que ces structures à terme fonctionnent.

Concernant l'habitat indigne et dégradé qui est carnivore, j'ai même envie de dire véganivore, si vous me permettez l'expression, en matière d'énergie, il y a plusieurs opérations qui sont faites et qui sont à venir. Je pense à la réhabilitation de Truillot et à d'autres, mais effectivement nous devons sans doute préciser les prochains projets et les perspectives pour les années à venir. Globalement, on se pose la question de l'accompagnement sur l'énergie, et, évidemment, la précarité énergétique au-delà des programmes de réhabilitation parce que cela concerne de nombreux Ivryens.

Concernant globalement ce bilan, évidemment nous le saluons, mais comme nous tous ce soir, nous pensons qu'il faut aller plus loin, par exemple sur la question des déchets. On en parlait sur la question du tri, c'est vraiment une question qu'il faut prendre à bras-le-corps. Il y a des projets en cours que nous devons accentuer. Un détail, mais on sait par exemple que les composts sont de plus en plus difficiles à obtenir. La question du tri sélectif dans l'espace

public sur nos poubelles. Quid de ces chantiers. Sur le développement des jardins pédagogiques dans l'espace public, dans les cités, dans les résidences, dans les équipements publics, toute cette volonté de partager le plus possible cette question du développement durable et de l'écologie. Il y a, en fait, une vraie réflexion sur l'espace public, sur comment on gère ces espaces verts et puis cette thématique avec les gens et il se pose évidemment la question du déplacement. Ça a été dit par Stéphane Prat, il y a une véritable volonté d'améliorer les déplacements du vélo dans notre ville. Tu l'as bien dit, il faut qu'on améliore cela avec des stationnements. Il y a très peu de stationnements vélo dans notre ville. Quelle promotion du vélo dans nos écoles, dans nos maisons de quartier ? C'est vraiment une politique importante. On parlait de Vélib. Effectivement, il y a des gros débats à Vélib. Comment se positionne la Ville au-delà de dire « Bolloré est un gros méchant » ? Il y a une question de fonctionnement de Vélib, il y a une question aussi de gratuité de Vélib'. Quand on n'a pas de carte bancaire, on ne peut pas utiliser Vélib'. Est-ce qu'il y a une bataille à mener aussi pour municipaliser Vélib' ? Enfin nous, c'est des questions qui traversent notre groupe. Et donc tout ça, c'est aussi des luttes. Il y a la lutte évidemment pour le prolongement de la ligne 10. Il y a aussi la lutte qui commence à se mener contre l'augmentation du Pass Navigo qui est proposée, imposée même, par la Droite au niveau régional. Cette question des transports est très importante et elle est aussi à lier, à mettre en lien avec la distance entre domicile - travail qui est pour le coup, je trouve, vraiment prise à bras-le-corps dans notre Ville sur cette volonté qu'on a de rééquilibrer cette métropole que nous souhaitons, nous, solidaire en faisant venir des emplois dans notre Ville et donc limiter les déplacements et ainsi limiter la pollution en rééquilibrant l'est-ouest et en faisant tout un travail sur des créations de bureaux pour faire venir de l'emploi pour les Ivryens et ainsi limiter les déplacements et faire de notre Ville une Ville mixte et fonctionnelle. Parce que la question des déplacements, c'est évidemment à mettre en lien avec la question de la pollution atmosphérique. Nous ne pouvons pas continuer d'être spectateurs des batailles entre la Mairie de Paris et le Gouvernement pour savoir s'il faut une circulation alternée ou pas. Nous devons nous mobiliser, nous les Villes de petite couronne qui sont, je trouve pour le coup, très spectatrices de ce qui peut se passer et victimes du périphérique et des nuisances qu'il entraîne. Victimes aussi de la politique de Paris en termes de déplacement qui peut être intéressante pour les Parisiens, mais qui pose une vraie question pour les banlieusards. Et je pense qu'Ivry peut être vraiment tête de file d'une réflexion des Villes de petite couronne sur la question de la pollution et du travail avec Paris. Paris ne peut pas continuer à prendre des décisions seule sans réfléchir aux conséquences sur la petite couronne.

Arthur Riedacker, pour finir, posait la question de la Métropole, du Territoire, tout ce joli monde devant échafauder des plans Climat, mais il va falloir m'expliquer comment on va arriver à faire vivre un plan Climat au niveau de la Métropole alors qu'il n'y a que très peu d'administrations, c'est une coquille vide. Donc pour ma part, je suis extrêmement sceptique sur ces superstructures. En tout cas, je suis convaincue que la Ville d'Ivry a un rôle à jouer et peut bousculer un peu toute cette technocratie pour montrer que, oui, en banlieue on fait des belles choses et oui en banlieue, on peut respirer correctement. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - « Merci Fanny Sizorn. M. Bouillaud, je vous en prie. »

M. BOUILLAUD. - « Merci Monsieur le Maire. Mesdames, Messieurs, chers collègues. Même sans présentation PowerPoint, hier soir, nous avons eu un débat fort intéressant sur notamment les espaces publics verts. Bien que ce rapport très complet, même s'il n'était pas exhaustif, mais très complet quand même, révèle qu'il y a 13 m² et un peu plus à Ivry d'espaces

verts par habitant, sans cimetière parisien, ce chiffre descend à moins de 9 m² alors que les recommandations régionales sont de 10 m² minimum. Ce chiffre de 9 m² est même biaisé, car certains espaces publics pourtant importants ne sont pas accessibles, comme c'est le cas du fort d'Ivry. C'est vrai que cela est assez particulier de compter des espaces verts inaccessibles. À ce moment-là, il faudrait aussi compter tous les jardins des résidences privées. Ivry-sur-Seine semble avoir privilégié aux espaces verts éparés et répartis sur tous les territoires quelques poumons verts d'envergure, comme le futur parc de la Confluence ou le parc des Cormailles, dont la dératisation qui a pourtant duré une semaine n'a pas montré toute son efficacité.

Enfin, j'ai également quelques petites remarques à faire sur la médiathèque d'Ivry. Je passe régulièrement à côté, le soir, à ses abords et on peut encore le voir ce soir au premier étage notamment, les lumières qui ne sont pas éteintes et qui restent vivement allumées à l'intérieur de la médiathèque. Et je pense qu'il n'y a plus personne ce soir qui lit à l'intérieur de la médiathèque, qui y est et ce ne sont pas non plus des lumières de sécurité. Donc, je pense qu'avant de faire de grands discours, on peut aussi commencer par nos propres bâtiments publics et commencer par mettre des interrupteurs minuteurs. Oui, vous pouvez vérifier. Ce ne sont pas en plus des investissements onéreux, sur lesquels il y a de forts retours sur investissement, en tout cas, pour de simples interrupteurs minuteurs. »

M. BOUYSSOU. - *« Vous noterez que quand c'est la Droite qui parle, j'ai tendance à vérifier. Excusez-moi, poursuivez. »*

M. BOUILLAUD. - *« Et en plus j'ai raison (Rires). En matière de pistes cyclables également, le rapport de 71 pages ne fait référence qu'à un tiers d'une seule page sur les pistes cyclables, à peine 15 lignes. Et encore, vous faites référence que sur la ZAC d'Ivry Confluences dont c'est la Sadev l'aménageur et sur des voies départementales. J'aurais aimé voir un peu plus les actions de la Ville sur les pistes cyclables et notamment d'expérience, il y a des sécurisations de voies qui peuvent être importantes. Je prends pour témoignage la rue Jean-Le-Galleu sur laquelle il y a deux resserrements piétons, pour le passage piéton, lesquels sont particulièrement dangereux pour les cyclistes. Donc en termes de partage de l'espace public, il y a encore quelques améliorations. Et notamment toujours sur l'espace aussi à Ivry Confluences notamment, malgré vos efforts, le partage des espaces publics et notamment stationnement sauvage demeure et on peut le constater tous les week-ends et même en semaine. Je vous remercie. »*

M. BOUYSSOU. - *« Romain Zavallone. »*

M. ZAVALLONE. - *« Merci. Merci Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs. Je remercie Stéphane Prat pour sa présentation de ce rapport développement durable. En tant qu'écologistes, nous saluons le virage assumé par notre ville sur les questions de développement durable et de transition écologique. Nous tenions d'ailleurs à féliciter l'ensemble des services pour le travail effectué au quotidien autour de cette thématique.*

Ce rapport 2016 a pour but de mettre en exergue les grandes actions de la Ville en matière de développement durable. Cependant, nous regrettons de ne pas avoir une vision plus précise de l'ensemble des actions qui sont portées. Un exemple : le projet de ressourcerie occupe à peine trois lignes dans ce rapport alors même qu'il s'agit de la réalisation du point 75 de notre programme Ivry au Cœur. Or, ce dernier est le fruit d'un travail collaboratif long et sérieux des porteurs de projet, de notre Ville, de la Région et du Syctom. Après une lecture attentive

du rapport, il nous semble que celui-ci est davantage orienté développement urbain que développement durable, ce qui n'est pas son rôle et est donc fortement regrettable. Nous appuyons donc la proposition de notre collègue Stéphane Prat de travailler à une nouvelle présentation pour le rapport 2017. Je vous propose, en tant que président de la commission, que cette réflexion fasse l'objet d'une discussion au sein de la commission développement de la Ville. Nous pouvons également nous appuyer sur les RDD (rapports développement durable) produits par d'autres collectivités.

Ce rapport reflète néanmoins les réussites de notre Ville en termes de développement durable, mais également les points perfectibles sur lesquels nous espérons qu'un travail sera engagé, afin que l'année prochaine nous puissions saluer des avancées réelles. Plus que jamais, l'excellence écologiste reste un objectif à atteindre et reconnaître des améliorations ne saura être pleinement satisfaisant tant nous partons souvent de loin et tant l'urgence environnementale se fait pressante d'année en année. Dans cette perspective, notre politique environnementale doit continuer de se traduire en actes forts et concrets.

Concernant les espaces verts et la biodiversité, nous regrettons la trop grande minéralisation des espaces publics livrés, qu'ils soient à Ivry Confluences ou sur la ZAC du Plateau. Si nous sommes au-dessus des 10 m² d'espaces verts ouverts au public par habitant recommandés par le Schéma Directeur d'Aménagement de l'Ile-de-France avec 13,3 m², ce chiffre retombe à 8,5 m² par habitant lorsqu'on retranche les cimetières. D'autre part, nous ne disposons à Ivry que de 3,84 m² de pleine terre par habitant. Comme il est difficile pour les Ivryens et Ivryennes de jouir de toitures végétalisées et d'espaces verts de cimetière, la situation est moins triomphale qu'il n'y paraît et des efforts sont encore à produire pour atteindre une végétalisation satisfaisante. Il nous faut être plus volontaires afin de remettre la nature au cœur de la Ville. Ses atouts ne sont plus à prouver au-delà du confort de vie : favoriser la biodiversité, la perméabilisation des sols, la lutte contre les îlots de chaleur et l'adaptation au changement climatique. Nous devons donc amplifier notre effort avec l'implantation de véritables poumons verts, développer les continuités écologiques comme les trames vertes et bleues et continuer à favoriser l'agriculture urbaine. Enfin, nous regrettons que le projet de parc de la Confluence ne soit pas abordé. Depuis plusieurs mois maintenant, nous demandons à débattre de sa conception, de ses contours, de ses caractéristiques futures. Le projet doit lui aussi être le fruit d'une élaboration avec l'ensemble des habitants actuels et futurs du quartier, comme celui de Lamant-Coutant, dont la conception participative est une expérience qu'il nous faudra renouveler. Nous saluons la mise en œuvre du zéro phyto dans nos espaces verts, mais aimerions qu'elle soit finalisée par son extension aux cimetières et aux terrains de sport. Nos contraintes budgétaires et le dérèglement climatique nous incitent également à une réflexion autour du type de végétaux que nous souhaitons planter dans nos espaces publics. En effet, la priorité doit être donnée à des végétaux adaptés à notre climat et moins gourmands en eau, aux espèces endémiques locales ou naturellement présentes en Ile-de-France et nécessitant peu d'entretien. Une approche tendant vers la permaculture pourrait, par ailleurs, être expérimentée sur quelques espaces tests.

Concernant les transports, nous connaissons la démarche municipale de développement de l'usage des modes de circulation actifs. Cependant, il nous faut aller plus loin dans l'aménagement des pistes cyclables, zones de rencontre et autres aménagements urbains dans le cadre de la ville apaisée, la priorité étant la sécurisation des usagers de ces modes doux. La réflexion autour de la mise en place du Vélib' 2 à l'échelle métropolitaine suit son cours. Nous espérons que les discussions autour du financement de ce service aboutiront à une proposition

budgetairement acceptable. Le succès indiscutable de la première génération de Vélib' a permis de nombreuses conversions à la pratique du vélo. Il serait impensable de renoncer à ce dispositif qui contribue à réduire durablement les émissions de à effet de serre et facilite les dessertes locales en améliorant la multimodalité de l'offre de transport. Concernant le dispositif Autolib', la situation s'avère complexe et changeante. Nous restons favorables au principe de l'autopartage. L'argent public ne peut, cependant, pas servir à combler les déficits dus à la mauvaise gestion de ce dispositif. Attendons donc de prendre connaissance des éléments qui nous seront communiqués lors du prochain conseil syndical.

Vous l'aurez compris, chers collègues, nous avons besoin d'instruments utiles et non de chantiers aussi pharaoniques qu'inefficaces, une pensée globale et des actions locales. Un adage qui a été oublié quand nous avons imaginé l'avenir de notre gestion des déchets. Plus que jamais Ivry, de par sa situation, doit rester en première ligne sur ces questions. L'échelle municipale n'est malheureusement pas satisfaisante pour défendre un sujet de cette envergure. Par conséquent, cette démarche doit être portée collectivement par l'ensemble de nos conseillers au Territoire, seul compétent aujourd'hui sur cette question. Espérons que nous saurons y porter demain les propositions vertueuses qui ont, ailleurs, déjà fait leurs preuves.

Tous les sujets qui viennent d'être évoqués ont des impacts environnementaux et sanitaires aujourd'hui préoccupants et demain sûrement alarmants. En 2015, la courbe de l'espérance de vie en France s'est inversée pour la première fois depuis que celle-ci est calculée. L'augmentation constante des maladies liées à la pollution de l'air, aux perturbateurs endocriniens, doit nous interroger sur le monde que nous allons laisser aux générations futures. C'est la raison d'être des écologistes. Agissons donc en responsabilité pour ne pas accrédi- ter la thèse du film éponyme « Nous enfants nous accuserons ». Nous lui préférons une vision d'une écologie, des solutions socialement inclusives et résilientes du film « Demain ».

En conclusion, nous rappelons que la transition écologique passe par le changement des mentalités. Cela nécessite de sensibiliser nos concitoyens et concitoyennes à ces questions de manière beaucoup plus importante. Les actions de la Ville en matière de développement durable sont, malgré nos remarques et pistes d'améliorations, nombreuses. Si sur ce sujet nous faisons parfois bien, nous peinons à le faire savoir. Pourtant, la conscientisation générale dans ce domaine est grandissante, les attentes aussi. Ainsi, pour renforcer notre mission de service public et toujours mieux informer les Ivryens et les Ivryennes, nous proposons la création d'une nouvelle rubrique dans « Ivry ma Ville » autour des questions de développement durable, qui chaque mois présenterait une mesure de transition écologique portée par notre ville. C'est avec toutes ces propositions, dont nous espérons une mise en œuvre rapide, que le groupe EELV prend acte de cette délibération. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci. Y a-t-il d'autres interventions ? Non, je n'en vois pas. Simplement deux remarques. Alors, j'espère que tout le monde aura autant de choses à dire sur les deux rapports suivants qui nous restent à venir, notamment sur la question de l'égalité hommes - femmes et sur la question du débat d'orientations budgétaires. Une réponse à la question précise qu'a posée Arthur Riedacker. Effectivement, le plan Air Climat deviendra une prérogative progressivement métropolitaine, ce qui peut se comprendre en termes de cohérence et d'ampleur. On disait « le nuage de Tchernobyl ne s'est pas arrêté aux frontières », c'est clair que les questions de la pollution atmosphérique, des effets de serre,*

ne se limitent pas aux frontières communales voire même aux frontières des nouveaux territoires qui ont été inventés et c'est bien le cœur dense de l'Ile-de-France qui doit se préoccuper de manière cohérente de ces questions d'amélioration des conditions de qualité de l'air dans ce secteur. La seule crainte que j'ai là-dessus, c'est qu'il ne faudrait pas que les efforts aussi insuffisants soient-ils - on peut tous être d'accord là-dessus, on aimerait tous aller beaucoup plus loin - qui sont engagés aujourd'hui soit par les villes, comme c'est le cas pour Ivry, soit par les établissements publics intercommunaux préexistants qui s'étaient saisis de ces questions, que ces efforts soient poursuivis, ne soient pas remis en cause pour passer à une autre échelle et attendre que toute l'ingénierie de gestion de ces questions se mette en place dans la lenteur et dans la durée. Donc, je pense qu'il appartiendra à chaque représentant et dans les conseils de territoire et au niveau du conseil métropolitain à veiller à ce que ce changement d'échelles sur une série de responsabilités n'interrompe pas les efforts. Les uns et autres ont dit « insuffisants », moi j'ai tendance, là pour le coup, à mesurer, Romain Zavallone vient de parler d'un virage, je n'aime pas trop ce terme parce que c'est un effort dans la durée qui n'a pas été commencé hier matin et qui ne réoriente pas nos efforts. Je veux dire, il y a une continuité, je pense, sur ces questions-là, mais il ne faudrait pas que tout ce qui a été fait par les communes soit remis en cause et soit porté en le portant à une autre échelle. Et sur une autre question quand même, sur la question des espaces verts publics et des espaces verts ouverts au public parce qu'il y a deux notions dans la LTE (Loi Transition Energétique) et dans toutes les choses là-dessus, c'est certainement insuffisant, mais je pense que sur la question par exemple du parc des Confluences, on a plein de questions à résoudre de ce point de vue-là et il sera bien temps, quand les questions stratégiques et structurelles auront été réglées, de commencer à débattre de cette question. Pour l'instant, il est très tôt. On a encore, je rappelle, une centrale CPCU (Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain) au beau milieu du lieu qui doit être dédié à ces questions. On agit en direction du CPCU pour que cette centrale de chauffe qui est une ancienne usine d'EDF s'en aille à l'horizon 2024. Donc, c'est cet horizon-là qu'on vise. On a des engagements et on veillera à ce qu'ils soient tenus. Cette question du chauffage urbain va devoir être réglée ailleurs. Donc, il faut aussi avoir ça en tête. Mais dans la perspective de 2024, on a encore un peu le temps de travailler à ce que doit être ce parc des Confluences qui doit être remis en liaison avec les berges de Seine qui doivent être là aussi restructurées, remises en œuvre. On a la chance à Ivry d'avoir encore des berges de Seine quasi sauvages dans cette partie du territoire d'Ivry-Port et il faut qu'on les maintienne et qu'on les mette en liaison avec ce grand parc public. Donc, il y a un travail passionnant à faire là-dessus.

A été évoquée la question du fort d'Ivry et de sa fermeture au public. C'est vrai qu'on peut tous le déplorer, mais quand on parle de poumon vert, la présence dans notre ville de cet ancien fort militaire avec des espaces d'ailleurs inaccessibles, ceux qui sont au cœur du fort et qui sont quasiment un espace forestier dans lequel prolifèrent des renards et des chouettes, il faut quand même le savoir. Et on a la chance dans ce quartier d'avoir des chauves-souris, ce qui en milieu urbain est une chose assez incroyable. Donc, je pense que notre volonté de faire le mieux, d'aller encore plus loin nous empêche par moment de voir les atouts qui sont les nôtres sur notre territoire. Alors, il faut les surveiller, les développer, etc. Et je ne partage pas non plus, alors je sais que c'est assez morbide et que les cimetières, ce n'est pas franchement un lieu de promenade, mais c'est aussi quand même malgré tout un espace qui pour partie est en pleine terre, qui concourt quand même à la lutte contre le réchauffement climatique parce que ces deux grands espaces ont quand même des arbres tout à fait importants qui justement sont aussi, c'est le cas de le dire, des poumons verts.

Donc, l'exigence, c'est une bonne chose, mais j'aimerais bien qu'on évite des fois de trop caricaturer les enjeux. Et ce soir, il ne s'agit pas d'un débat questions-réponses. Chacun a pu donner son point de vue sur l'intérêt, sur l'insuffisance d'un certain nombre d'éléments dans le rapport. Je crois d'ailleurs que l'an dernier, il avait été répondu par écrit aux questions qui avaient été posées par Thérèse Pourriot, donc il faudra ressortir la lettre. Il y a un écrit qui existe, alors qui peut-être ne donnait pas satisfaction, mais qui, en tout cas, existe. Je vous remercie pour la qualité de vos interventions et l'année prochaine, on essaiera de tenir compte d'un certain nombre de propositions qui ont été faites et de modification dans le cadre de présentation. Mais je crains que l'envie et l'exigence sur ces questions ne soient jamais satisfaites, quelle que soit la perfection qu'on atteigne sur la qualité des documents. »

A) FINANCES

Budget primitif 2017

2) Rapport 2016 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Rapporteur : Bozena Wojciechowski

M. BOUYSSOU. - *« Je passe tout de suite la parole à Bozena Wojciechowski pour le rapport annuel sur l'égalité hommes - femmes. À toi, Bozena Wojciechowski. »*

Mme WOJCIECHOWSKI. - *« Merci. Bonsoir. Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs. Dans le but de faire de l'égalité femmes - hommes un objectif transversal des politiques publiques, la loi du 4 août 2014 portant sur l'égalité réelle a vu le jour. Elle prévoit la production d'un rapport annuel par les collectivités territoriales sur la situation en matière d'égalité femmes - hommes. Chacune de celles de plus de 20 000 habitants doit le produire à l'occasion des débats sur le budget. Il doit comporter un bilan des actions conduites en ce sens tant dans la conception, la mise en œuvre, que l'évaluation des politiques publiques. Il comporte un volet interne ressources humaines et un volet externe politiques publiques. Il doit présenter des orientations et des programmes de nature à améliorer la situation en matière d'égalité.*

Le rapport présenté ce soir est le deuxième de ce type. Il propose une mise à jour de la version précédente et apporte des éléments complémentaires en particulier en termes de données chiffrées et de statistiques sexuées, c'est-à-dire de proportions de femmes et d'hommes bénéficiant des politiques locales. Il met en évidence le nombre, la pluralité et la qualité des actions menées pour renforcer l'égalité femmes - hommes. Elles sont nombreuses, certaines sont récurrentes, d'autres sont approfondies ou nouvelles, mais la progression est certaine. Quelques points saillants. Concernant les outils de mesure, c'est-à-dire les statistiques sexuées, ces dernières sont indispensables pour connaître les publics touchés, orienter et évaluer nos politiques. Or, ces outils n'existaient pas partout. Le rapport montre qu'ils se sont étendus. En effet, les outils de traitement de données internes à la Ville recueillent des informations importantes concernant les familles et ont pour objectif une utilisation par l'ensemble des services proposant des activités au quotient familial. Il recueille des données sexuées qui vont désormais pouvoir être utilisées par tous. Les outils de communication sont devenus un réflexe et permettent un meilleur accès à l'information. C'est

le cas, par exemple, autour du 8 mars, mais aussi de la page internet et de diverses plaquettes, notamment celle d'orientation sur les violences faites aux femmes.

Les professionnels se forment de plus en plus à la problématique. Citons, pour exemple les centres de loisirs, les crèches, le Centre Municipal de Santé (CMS) et bien sûr le réseau de lutte contre les violences faites aux femmes. Les actions de lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales sont un des axes de travail majeurs du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Les actions de sensibilisation en direction des publics jeunes et adultes se développent, là encore au CMS, mais aussi dans les maisons de quartier, à l'espace Gérard Philippe, au Luxy, à la direction des Sports, au Conservatoire, etc. Les femmes sont davantage présentes dans l'espace public avec la démarche innovante, démarche exploratoire initiée dans certains quartiers et que nous souhaitons développer, mais aussi avec la féminisation des noms de voies et d'équipements publics. La politique de ressources humaines est encadrée par le statut de la fonction publique, mais notre ville s'attache à porter les principes et les valeurs permettant de favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes par la recherche de la mixité dans tous les secteurs et la lutte contre les stéréotypes. La place des femmes dans les emplois de direction est supérieure à l'objectif visé par la réglementation qui est de 40 %. À Ivry, il est de près de 60 % pour 28 % actuellement dans les emplois de direction de la fonction publique territoriale.

Si nos politiques publiques locales sont à destination de l'ensemble de la population, femmes ou hommes, ce n'est pas suffisant pour lutter contre les discriminations. L'égalité femmes - hommes a encore beaucoup de chemin à parcourir. Les femmes sont les premières concernées par les inégalités de salaire, de retraite, de chômage, par le temps partiel subi, par les emplois précaires et elles sont trop souvent victimes de violences, de sexisme, de harcèlement. Quelques chiffres pour la France, sans vous assommer, rassurez-vous. Les écarts de salaire sont de 19 % entre les hommes et les femmes. Le travail à temps partiel des femmes avec un enfant est de 28 % contre 6 % pour les hommes. Avec trois enfants, il passe à 43 % contre 7 %. 20 % des femmes de moins de 30 ans vivent sous le seuil de pauvreté pour 13 % des hommes. Les cadres femmes représentent 14 % des actifs pour 20 % des hommes. La retraite est, en moyenne, 37 % inférieure pour les femmes. Le rapport mondial 2016 sur la parité du Forum économique mondial indique, je cite : « La parité économique entre les sexes pourrait encore prendre 170 ans après les reculs dramatiques des progrès. » Pas avant 2186, donc. Force est de constater que si les mobilisations féministes ont permis d'arracher des droits nouveaux, les inégalités de genre demeurent vivaces en 2017 et les conservatismes de tous bords sont particulièrement présents pour faire reculer ces droits. Le conservatisme et les idées réactionnaires, médiévales même, sont aux portes des gouvernements d'Europe, comme ils ont conquis le pouvoir aux USA avec Donald Trump. Mais les femmes échangent, s'organisent, manifestent dans le monde entier et promettent une vigilance constante, une résistance déterminée pour la protection des droits conquis parce qu'elles sont directement menacées par cette idéologie patriarcale. C'est bien parce que ces inégalités sont inacceptables que la ville d'Ivry les combat depuis de longues années et qu'elle s'est engagée avec la signature de la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes en 2015. Même si une collectivité ne peut pas éradiquer toute seule les discriminations, en signant cette charte, nous voulons mettre les ressources, les pouvoirs et les moyens locaux au service d'objectifs pour l'égalité.

Ce rapport est une étape dans la réalisation d'un diagnostic nécessaire à l'élaboration du plan d'action pour l'égalité dans la vie locale prévue par cette charte et par la loi du 4 août 2014. Nous avons un an devant nous pour le réaliser. Nous nous appuyerons sur son contenu pour définir avec les Ivryennes et les Ivryens l'administration, les partenaires, les organisations, des actions, des projets, des initiatives. C'est un chantier important pour lequel nous avons, certes, pris du retard et qui s'étalera sur plusieurs années. Car c'est sur le long terme que nous pourrions mesurer les effets de nos actions après avoir construit les outils d'analyse et de comparaison nécessaires. C'est moi qui présente le rapport, mais j'en profite pour remercier l'ensemble des directions parce que c'est le rapport, le bilan de tout le monde. J'ai cité un certain nombre d'actions qui sont menées par différentes directions, donc j'en profite pour remercier toute l'administration et les élus qui travaillent et je vous remercie de votre attention. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Bozena Wojciechowski. Qui souhaite intervenir ? Sabrina Sebaihi. »*

Mme SEBAIHI. - *« Merci Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs. Selon le Forum économique mondial, il faudra 170 ans pour atteindre une parfaite égalité des sexes dans le monde professionnel. Je suis donc heureuse de vous annoncer une véritable parité hommes – femmes pour 2186 ! Le Forum économique mondial a retenu quatre indicateurs pour mesurer la parité à travers le monde : les opportunités économiques, l'éducation, la santé et l'émancipation politique. Et le constat qui en ressort est alarmant, puisque l'égalité entre les sexes recule dans tous les secteurs de l'économie. Les inégalités entre les hommes et les femmes ont donc atteint un niveau encore jamais vu à l'échelle mondiale. Je cite le rapport : « Le fossé entre les sexes, désormais de 59 %, est plus élevé qu'il n'a jamais été depuis 2008. Les progrès se sont inversés, après avoir atteint leur pic en 2013. Dès lors, le monde risque de gâcher un nombre alarmant de talents s'il n'agit pas rapidement pour réduire les inégalités entre les sexes, qui peuvent compromettre la croissance et priver certaines économies de possibilités concrètes de développement. » Et la France n'a pas vraiment de leçons à donner en la matière. Notre Conseil municipal n'est malheureusement qu'une exception qui confirme la règle. La patrie des Droits de l'Homme porte donc plus que jamais bien son nom. Le classement établi par le Forum économique mondial confirme ce retard. Si la France arrive à la 17^e place devant le Royaume-Uni 20^e et les États-Unis 45^e, elle se situe derrière son voisin allemand 13^e, tandis que les pays scandinaves occupent les premières places. Le combat pour l'égalité des femmes et des hommes est cher aux élus de cette majorité et notamment les écologistes qui sont souvent en pointe sur ces sujets.*

Par conséquent, le rapport dont nous débattons ce soir nous donne une nouvelle fois l'occasion de souligner l'urgence à mettre en œuvre une égalité réelle entre femmes et hommes dans notre ville. Dans cette perspective, ce document rendu obligatoire par la loi de 2014 présente une photographie de la situation en 2016. Il est le deuxième réalisé et vient essentiellement mettre à jour la version de 2015. Les femmes constituent près de 60 % des effectifs, avec une présence dans les postes de direction de 60 %, soit bien au-dessus du seuil minimal des 35 % exigé par la loi. Nous saluons également le bon accès des agents municipaux féminins à la formation professionnelle avec 57,5 % pour les femmes contre 51,2 % pour les hommes. Le travail et les efforts à accomplir restent, cependant, importants pour atteindre l'excellence en la matière, notamment en matière d'égalité salariale. À titre d'exemple, sur les six rémunérations les plus importantes de notre collectivité, cinq sont perçues par des hommes.

Inversement, dans les tranches de revenus les plus basses, soit entre 1 000 et 1 999 €, une grande majorité sont des femmes. Même si les différences de rémunération entre les femmes et les hommes résultent de l'application stricte des règles statutaires de la fonction publique, il nous revient de nous montrer volontaristes afin de rééquilibrer cette injustice. J'ajoute que concernant l'égalité femmes-hommes au sein des politiques publiques que nous menons nous relevons des actions intéressantes comme :

- l'outil Concerto et sa nouvelle version Opus permettant de recueillir des données sexuées. Or, ces dernières sont essentielles pour évaluer les politiques publiques d'égalité entre les femmes et les hommes ;*
- la dimension d'égalité et de mixité filles-garçons intégrées dans le Projet Éducatif Local et dans le Projet Éducatif de Territoire, dans les structures de la petite enfance, dans les centres de loisirs, dans les maisons de quartiers ou encore au sein du Centre Municipal de Santé ;*
- et enfin, l'intégration de la lutte contre les violences faites aux femmes dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.*

En revanche, nous souhaitons vivement la mise en œuvre rapide du plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale prévu par la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes signée par notre Ville en 2015. Ce plan ne fait l'objet que d'une page, la dernière du rapport, et sa formulation reste assez vague. Nous avons déjà insisté sur ce point l'année dernière. C'est maintenant le moment de le mettre en œuvre. Ces observations effectuées, nous restons fidèles à notre engagement en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et nous prenons acte de ce rapport.

Pour finir mes chers collègues et Bozena Wojciechowski en a un peu parlé, je souhaite prendre quelques minutes pour vous faire un retour sur un dispositif que la ville d'Ivry a mis en œuvre dans le cadre d'une expérimentation à l'échelle nationale, celui des marches exploratoires. Longtemps, les femmes n'ont fait que traverser l'espace public, et selon l'heure à une cadence plus ou moins rapide. La mise en œuvre de ce dispositif doit être regardée sous l'aspect du réaménagement global de l'espace public et pas seulement sur l'aspect du sentiment d'insécurité que peuvent ressentir les Ivryennes. C'est bien le regard des femmes sur l'aménagement urbain et l'animation sociale d'un quartier qui nous intéresse. Vous l'aurez compris, ces marches sont une première étape de la réappropriation de l'espace public par des citoyennes. Après une première marche à travers le quartier Monmousseau et une seconde aux abords de la gare en partenariat avec la SNCF, nous souhaitons élargir ce dispositif à l'ensemble des quartiers de la Ville. D'ailleurs, d'ores et déjà, nous réfléchissons à l'élaboration d'une troisième marche en centre-ville et notamment sur le centre Jeanne Hachette. Ces marches, réunissant toujours davantage de femmes. Elles ont deux avantages. C'est, d'une part, le diagnostic des participantes, leurs préconisations et leur ressenti qui sert de point de départ à la mise en œuvre de l'action municipale, d'autre part, elles sont accompagnées avec les moyens de la Ville tout au long des différentes étapes et jusqu'à la réalisation de leurs préconisations. Ainsi, elles promeuvent une citoyenneté active.

À titre d'exemples, voici quelques points relevés lors des marches dans le quartier Monmousseau. Il a été question de la sécurisation des abords de l'école Eugénie Cotton, la problématique du stationnement autour du parking rue Hartmann, l'éclairage de rue Trudin ou encore le réaménagement du terrain Hartmann. C'est avec ma collègue Marie, en lien avec la

maison de quartier, les médiateurs et bien évidemment les marcheuses que ce travail a été possible sur ce quartier. J'en profite ce soir pour les remercier et les féliciter pour la qualité du travail qu'elles ont fourni. J'espère que nous pourrions organiser une rencontre afin que les participantes de ces marches puissent présenter elles-mêmes le fruit de leur travail. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Daniel Mayet. Je n'ai pas d'autres inscrits après ? M. Bouillaud et Sigrid Baillon. Daniel Mayet. »*

M. MAYET. - *« Merci. Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, chers collègues. Je souhaite au nom du groupe du Front de Gauche prendre acte bien sûr, mais aussi approuver pleinement la proposition présentée par Bozena Wojciechowski de poursuivre, accélérer et amplifier le travail engagé sur cette question d'égalité femmes - hommes et la réalisation du futur plan d'action. C'est d'autant plus nécessaire aujourd'hui, comme le montre le rapport, que des inégalités persistent au détriment des femmes dans tous les domaines. Et cela jusqu'au pire, celui des violences conjugales avec ce chiffre effrayant : une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint. L'intérêt de ce constat annuel de ce rapport, c'est bien les suites que nous lui donnons pour battre en brèche les logiques patriarcales qui dominent notre société. Les battre en brèche, chacune et chacun à notre niveau, toutes et tous ensemble pour préserver les droits conquis par les femmes, le mouvement féministe et en conquérir de nouveaux. Parmi les droits conquis, je pense, en particulier, en premier lieu, au droit pour les femmes à disposer de leur corps, le droit à la contraception et à l'avortement aujourd'hui encore mis en cause par ces conservatistes et ces obscurantistes de tous bords. Bozena Wojciechowski évoquait Trump, mais ici aussi des petits Trump rêvent de faire régner leur ordre nouveau, obscur et liberticide. L'égalité quant à elle, par essence, n'accepte aucune domination, aucune soumission, aucune exploitation. Alors, l'égalité implique de bousculer l'ordre établi, de remettre en cause une organisation sociale à bout de souffle, pour ne plus reproduire les stéréotypes qui cloisonnent chacune et chacun dès son plus jeune âge. C'est vrai partout et dans tous les domaines de la vie.*

Nous y contribuons au travers d'une politique publique avec nos services publics facteurs d'égalité et d'accès au droit. Nous le faisons aussi au travers de notre politique de ressources humaines et nous avons avancé, comme le rappelait tout à l'heure Bozena Wojciechowski, dans la mise en œuvre de nos orientations politiques pour l'égalité. Ainsi, les femmes représentent 59.7 % des personnels communaux, mais aussi 60 % des postes de direction, soit un taux bien supérieur à la moyenne nationale. Mais bien entendu, nous n'échapperons pas à ce qui traverse l'ensemble de la société. Quand on observe les temps partiels à 80 % ou les congés pour enfants malades, par exemple, largement posés, en premier lieu, par les femmes. Il nous reste encore beaucoup à faire à l'échelle de toute la société et il s'agit bien d'un combat, un combat contre le patriarcat, car chaque pas en avant de l'émancipation féminine signifie un grand pas en avant pour toute l'émancipation humaine. Merci de votre attention. »

M. BOUYSSOU. - *« Sébastien Bouillaud. »*

M. BOUILLAUD. - *« Merci Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs. Du fait de ces métiers dans la fonction publique territoriale, la parité est une utopie dans la fonction publique territoriale. Dans les crèches et dans les écoles, ce sont le plus souvent des femmes qui assument leurs missions auprès de nos enfants. Ce sont en plus des métiers par nature précaires, car souvent attachés à des contrats de courte durée, des contrats aidés et ce sont des métiers dans les écoles et les crèches qui sont parfois physiquement pénibles. Ceci pour*

témoigner que ce sujet est complexe. Les femmes représentent près des $\frac{3}{4}$ des agents dans les communes, mais seulement 8 % des directeurs généraux des services sont des femmes. Pourtant aujourd'hui, près de 70 % des lauréats du concours d'attaché territorial sont des femmes.

Le bilan social précis et détaillé d'Ivry-sur-Seine qui nous a été présenté dernièrement révèle de vrais efforts pour promouvoir les femmes et notamment aux premiers postes de l'administration. La mise en place de charte avec des règles pratiques peut permettre de dépasser ce plafond de verre. Des solutions existent pour concilier vie personnelle et vie professionnelle :

- *Interdire les réunions après 18 heures par exemple.*
- *Réserver des places de crèches aux enfants d'agents.*
- *Organiser le temps de travail en fonction du temps de l'enfant, notamment le matin.*
- *Permettre à des femmes recourant à un temps partiel, le plus souvent 80 %, d'accéder à des emplois de direction sans stigmatisation.*

Il faut enfin faire sauter l'idée que présence au travail rime avec implication et professionnalisme. La société est mixte et la fonction publique territoriale doit en être la représentation. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Sigrid Baillon. »*

M. BAILLON. - *« Merci. Le groupe Socialiste prend acte ce soir du rapport municipal annuel sur la situation en matière d'égalité entre femmes - hommes à Ivry, en soulignant simplement positivement les caractères annuels et obligatoires de ce rapport qui nous permettront, au-delà de notre attachement mutuel aux principes d'égalité femmes - hommes, de voir concrètement les effets des actions que vous mettrez en place dans le mi-mandat qu'il vous reste. »*

M. BOUYSSOU. - *« Merci Sigrid Baillon. Saïd Hefad. »*

M. HEFAD. - *« Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs. Ce rapport contient d'abord un constat implacable des inégalités entre les femmes et les hommes et de la précarité qui touche, de manière particulière, les femmes dans notre collectivité comme partout ailleurs. De nombreuses données manquent dans la présentation pour permettre de se rendre compte de l'ampleur réelle des inégalités, en particulier le fait que les femmes appartiennent très majoritairement à la catégorie C. Il serait d'ailleurs pertinent d'élargir l'analyse aux personnels non permanents pour se rendre compte notamment que parmi les agents non permanents, les femmes sont très majoritaires. Il faut remarquer néanmoins que la part conséquente des femmes pour les salaires les plus bas est liée aux métiers de la catégorie C exercés par une majorité de femmes, à savoir principalement des agents d'entretien au service propreté des bâtiments et les personnels de la petite enfance par exemple. L'immense majorité des temps partiels sont demandés par des femmes, soit 90 %. Les congés parentaux ainsi que les absences pour enfants malades restent majoritairement le fait des femmes. 67 % des jours enfants malades sont utilisés par les femmes, comme ça a été évoqué précédemment. Sur la totalité des agents reçus par l'assistante sociale, vous constaterez également que la majorité d'entre eux sont des femmes, dont la plupart ont des enfants et que la moitié d'entre elles élève seule. L'analyse des besoins sociaux récemment réalisée abonde d'ailleurs dans ce sens concernant l'ensemble de la population.*

Tout cela affecte bien entendu les évolutions de carrière des femmes qui sont moins rapides que celles des hommes. Face à ce constat, les mesures concrètes manquent. Pire, les contraintes budgétaires risquent d'aggraver la situation puisque de nombreuses politiques publiques qui contribuent à répondre à l'enjeu de l'égalité hommes - femmes sont affectées. Je pense en particulier aux politiques en direction de la petite enfance. De manière générale, les femmes, premiers usagers des politiques publiques, sont également les plus touchées par les coupes faites dans les services publics et la protection sociale.

Concernant ce rapport sur l'égalité hommes - femmes, nous ne pouvons donc que nous réjouir du travail qui se met en place à Ivry, même si celui-ci reste à développer et à orienter et que nous aimerions que la même démarche soit entreprise au sujet des discriminations raciales. Il nous semble d'ailleurs primordial de créer un poste supplémentaire de chargé de mission contre toutes les discriminations, étant donné la place prépondérante des actions nécessaire à la lutte pour l'égalité hommes - femmes. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Y a-t-il d'autres interventions ? Non. Je faisais un œil noir à Bozena Wojciechowski, parce que j'ai dit « Tu as été payé par le CCI pour réclamer en séance un poste supplémentaire dans ta direction », mais bien sûr ce serait évident. Enfin, ce serait très utile. On est bien d'accord là-dessus. Devant la qualité et la richesse de vos interventions et leurs aspects convergents, je n'ai, pour une fois, rien à rajouter. Je vais le dire comme ça. Le débat est riche et important sur cette question très importante pour nous et pour notre Ville. »*

A) FINANCES

Budget primitif 2017

3) Débat d'orientations budgétaires

Rapporteur : Mehdy Belabbas

M. BOUYSSOU. - *« Et je vais tout de suite passer la parole à Mehdy Belabbas sur les questions budgétaires. »*

M. BELABBAS. - *« Merci Monsieur le Maire et Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, merci d'être resté au public un petit peu ce soir pour ce débat qui est très important. Vous le savez, le débat d'orientations budgétaires constitue une étape importante du cycle de construction budgétaire. C'est une démarche politique, mais aussi pédagogique, qui doit renforcer la démocratie locale en permettant à l'ensemble des élus de notre assemblée d'avoir une discussion poussée sur les priorités budgétaires de notre commune et les évolutions de sa situation financière. Dans un mois, jour pour jour, nous aurons l'occasion de détailler le contenu de notre budget 2017 lors du vote solennel du budget. Mais abordons d'abord la question des orientations que nous souhaitons vous soumettre.*

Je l'avais rapidement évoqué l'an passé, mais depuis l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, la nouvelle organisation territoriale de la République, le débat d'orientations budgétaires s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Maire sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Dans ce nouveau cadre et pour les communes de plus de 10 000 habitants comme la nôtre,

l'information portée aux élus est renforcée. Le rapport d'orientations budgétaires doit ainsi comporter une présentation de la structure ainsi que de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il doit également préciser l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnels, des rémunérations, des avantages en nature ainsi que du temps de travail. L'ensemble de ces données a pour but d'assurer la maîtrise financière et de tenir compte des contraintes qui pèsent sur les finances publiques.

Depuis maintenant trois ans, nous travaillons quotidiennement dans un contexte général marqué par des difficultés qui, malheureusement, vont s'inscrire dans la durée, vous le savez. Le contexte général de notre pays demeure très préoccupant. Le chômage, malgré une très timide baisse, cette année touche encore des millions de Françaises et de Français et les prévisions de croissance à moyen terme restent aussi inquiétantes. Pour les collectivités locales, la situation reste difficile avec la baisse continue de leurs recettes et notamment la baisse des dotations de l'État. De fait, le pacte de responsabilité annoncé par le gouvernement en 2014 prévoyait un plan d'économies de 50 milliards d'euros. Les collectivités locales devaient contribuer à cet effort à hauteur de 11 milliards d'euros. Malgré l'électorale cadeau présidentiel fait au Congrès des Maires de France en juin dernier, cet objectif a quasiment été atteint. Cette année 2017 étant une année électorale d'importance avec l'élection présidentielle en avril puis les élections législatives en juin prochain, nos finances risquent aussi d'être fortement impactées par les choix de la majorité politique qui émergera à ce moment-là. Ainsi, les propos du candidat - ou peut-être futur ancien candidat où tout est possible dans cette période - donc futur ancien candidat de la Droite gouvernementale à l'élection présidentielle, François Fillon n'augure rien de bon en la matière. Ce dernier s'engage à un nouvel effort d'économies de l'ordre de 100 milliards en cinq ans pour redresser les finances publiques et amorcer le désendettement de l'État. 100 milliards ! Pour ce faire, il entend également réduire de 500 000 le nombre d'agents de la fonction publique locale et nationale bien sûr. Dans le même esprit, dans la même dynamique, la Cour des Comptes a émis, dans son rapport rendu public le 8 février dernier, de sérieux doutes sur la capacité de la France à atteindre son objectif d'un déficit public ramené à 2,7 % du PIB (produit intérieur brut) fin 2017 et souligne le retard dans le rétablissement des finances publiques. Selon la Cour, ce constat devrait imposer au prochain exécutif des efforts d'une ampleur inédite sur les dépenses publiques. Tout ça ne sent pas très bon pour nous. Le tableau peut sembler bien sombre. Mais notre majorité ne souhaite ni démissionner ni renoncer face à ses responsabilités. Les orientations que nous nous donnons en 2017 s'inscrivent donc dans la continuité de la politique que nous avons menée ces dernières années et qui consiste à produire les efforts de gestion nécessaires au maintien de notre indépendance budgétaire, à la poursuite du développement de notre commune et au respect des engagements d'émancipation et de solidarités pris devant les Ivryennes et les Ivryens. Confrontés à une baisse durable et inédite de nos recettes, nous garderons un cap politique clair, incarné bien sûr par notre programme municipal Ivry au Cœur. Nous ne renoncerons pas à porter des politiques de proximité, sociales et environnementales plus qu'ambitieuses.

En ce qui concerne 2017, nous avons souhaité mettre l'accent sur quatre axes principaux. D'abord, nous souhaitons renforcer la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté. La réalisation de l'analyse des besoins sociaux de la collectivité, sous le pilotage de notre collègue Mehdi Mokrani, doit nous permettre de cartographier le plus finement possible la situation humaine à Ivry. Dans la foulée, la restructuration de notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), nous donnera les moyens nécessaires pour répondre de façon plus efficace à cette problématique. Nous souhaitons également renforcer nos actions en faveur de la

transition écologique et énergétique de notre territoire en poursuivant, par exemple, la lutte contre le gaspillage alimentaire dans nos cantines scolaires ou en nous appuyant sur le développement de la géothermie pour nos dépenses d'énergie et nous avons eu le rapport sur le développement durable il y a quelques minutes qui a largement évoqué les actions que nous menons en la matière. En outre, nous développerons, troisième axe, nos politiques visant à favoriser le lien social au plus près des habitantes et des habitants. Nous continuerons donc d'accompagner le développement conjoint des comités de quartiers et des centres sociaux de quartier. Enfin, et c'est un exercice complexe pour nous, nous devons veiller à intégrer dans notre réflexion et notre travail quotidien les effets du développement urbain de notre ville et les impacts de la mise en place du Territoire et de la Métropole du Grand Paris.

Par conséquent, en 2017, nous devons poursuivre les efforts financiers que nous avons déjà engagés ces dernières années, dans la mesure où ils nous permettent de porter des politiques toujours plus ambitieuses socialement et écologiquement au service des Ivryennes et des Ivryens.

À l'image de la situation nationale, la baisse des recettes est un phénomène confirmé depuis quatre ans que notre ville doit pleinement prendre en compte. En ce qui concerne nos recettes de fonctionnement, notre situation est la suivante. La dotation globale de fonctionnement, la DGF, est ainsi passée de 11 millions d'euros en 2014 à 3,9 millions d'euros en 2017. La dotation de solidarité urbaine (DSU) connaît une augmentation de 200 000 €. Comme nous l'avions annoncé, la contribution de notre commune au redressement des comptes publics représente une perte de recettes cumulées de 18,4 millions d'euros, proche donc des 20 millions que nous avons annoncés en début du mandat lors de la campagne de mobilisation importante que nous avons souhaitée avec les Ivryennes et les Ivryens. Autre recette, les allocations compensatrices. L'État verse chaque année aux collectivités territoriales des allocations compensant en totalité ou en partie les pertes de recettes consécutives à certaines mesures d'exonération, de réduction de bases ou de plafonnement des taux prises par le législateur en matière de fiscalité directe et locale. Elles sont estimées à un montant similaire qu'en 2016, soit 1,6 million. Quant aux fonds de péréquation, la situation est contrastée, car si Ivry devrait demeurer bénéficiaire net cette année, près de 400 000 € attendus, du Fonds de Solidarité des communes et de la Région d'Ile-de-France, notre contribution au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales connaîtra, en revanche, une très forte augmentation, de l'ordre 700 000 €.

En ce qui concerne notre fiscalité directe, le travail d'estimation quant aux bases de taxes foncières fixées par l'Etat laisse présager une stagnation par rapport à 2016. Les bases de la taxe d'habitation sont, elles, plus dynamiques du fait de la construction régulière de logements sur notre commune et de l'arrivée de nouveaux habitants qui deviennent de nouveaux contribuables. Pour autant, il nous apparaît impossible de compenser la baisse des dotations de l'État par le recours à notre fiscalité directe. L'an dernier, face à une situation inextricable, nous avons décidé, à regret, de relever nos taux de fiscalité de 2,5 %. Cette année, nous ne ferons pas appel au levier fiscal de la même façon et pas au-delà du relèvement de 1,5 % sur lequel nous nous étions engagé devant les Ivryennes et les Ivryens. Nous souhaitons en effet limiter la pression fiscale qui s'exerce sur les ménages ivryens. Dans notre travail d'analyse des dépenses et des recettes communales, nous avons également constaté que les tarifs d'un certain nombre de prestations municipales n'avaient pas été revalorisés depuis de nombreuses années et que ces tarifs, parfois, étaient relativement bas, comparés à ce qui se pratique dans des communes proches de la nôtre. Nous souhaitons donc

relever les tarifs de certaines activités soumises au quotient familial, avec des augmentations modestes de 2 % en moyenne, à l'exception du tarif des accueils périscolaires qui a été augmenté de 10 % en septembre dernier et des tarifs des séjours vacances. Certains s'étonneront peut-être de ce choix. Mais je vous rappelle que notre Ville porte une politique de quotient familial extrêmement avantageuse pour toutes les familles. En outre, un effort même symbolique permet de ne pas dévaloriser les prestations offertes par la Ville qui, lorsque leurs prix sont trop faibles, peuvent être déconsidérées par les usagers.

Ce constat objectif de baisse de nos recettes réclame donc, comme les années précédentes, des efforts pour maîtriser nos dépenses de fonctionnement. Dans cette perspective, la progression de nos dépenses de fonctionnement devra être maintenue dans une fourchette de 1 %. Cette évolution devra tout de même intégrer des dépenses nouvelles générées par l'ouverture de nouveaux équipements publics tels que la crèche Ada Lovelace ou le nouveau centre social d'Ivry Port. Un mot, si vous me le permettez, sur la vie associative qui est un élément important de la vie communale et à laquelle chaque année nous allouons un budget important d'environ 4 millions d'euros. Nous devons en responsabilité associer nos partenaires associatifs aux efforts budgétaires que nous produisons. Mais cette année, cela sera d'autant plus difficile que la Région et le Département, partenaires importants des associations, sont également contraints de réduire le montant des subventions qu'ils accordent. Si notre commune ne peut pas compenser la baisse des subventions des autres collectivités, nous devons accompagner du mieux possible nos partenaires associatifs. Avec Monsieur le Maire et les principaux élus concernés, nous rencontrerons prochainement les responsables associatifs pour les associer à notre réflexion et envisager avec eux des solutions. Nous souhaitons également valoriser le soutien quotidien que la Ville apporte aux associations via la mise à disposition notamment de salles municipales, de véhicules ou de supports de communication, car en termes de soutien, il n'y a pas que l'apport pécuniaire, il y a aussi tout le soutien que les services municipaux apportent aux associations et c'est un soutien extrêmement important.

Vous le savez également, les dépenses de personnel à Ivry constituent une part importante de nos dépenses de fonctionnement, près de 65 % en 2017. Cette structure atypique traduit le choix que nous avons fait de porter des politiques de proximité fortes et nous n'avons pas à renier ces choix ni à en rougir. Mais pour être durablement en capacité de porter ces actions, nous devons être plus qu'attentifs à la progression de nos effectifs et à la progression des dépenses de personnel. Pour l'année 2017, il est donc proposé de retenir un budget de ressources humaines de 83 millions d'euros, ce qui signifie une diminution de 500 000 € par rapport aux besoins exprimés pour intégrer les dispositions gouvernementales telles que l'augmentation du point d'indice, la hausse des charges patronales ou la mise en place des parcours professionnels et des carrières par exemple. Ce budget doit également intégrer, et je l'ai dit tout à l'heure, les besoins en fonctionnement des nouveaux équipements publics en année pleine.

Les économies que nous réaliserons permettront de dégager, nous l'espérons, un autofinancement de 4 millions d'euros qui est nécessaire pour mobiliser l'emprunt, afin de financer nos investissements.

À ce stade de ma présentation, je souhaite insister sur le fait que l'ensemble de ces efforts ne constitue en rien un abandon de certaines de nos ambitions. Au contraire, ces efforts doivent nous permettre de maintenir un haut niveau de service public et aussi de mettre en œuvre une programmation pluriannuelle des investissements à la hauteur des enjeux qui

attendent dans notre ville. Vous le voyez bien chaque jour, Ivry se développe. Les investissements que nous réaliserons en 2017 sont le reflet de ce dynamisme. Alors que beaucoup de villes de taille comparable partout en France, face à la baisse des dotations de l'État, ont fait le choix de geler les investissements, nous maintenons les nôtres avec volontarisme. Et ces derniers s'inscriront logiquement dans la continuité de ceux engagés en 2016. En 2017, notre programme d'investissements s'élèvera à près de 35,2 millions d'euros. C'est un montant significatif de notre volonté d'agir pour construire la ville de demain, une ville avant tout pour les Ivryennes et pour les Ivryens. Pour atteindre notre objectif, nous serons contraints de limiter certaines enveloppes d'investissements : celle de la direction des bâtiments communaux, celle de la direction des espaces publics et celle de la direction des services informatiques. Lors, du vote du budget en mars prochain, j'aurai le plaisir de détailler avec plus de précision l'ensemble des choix en investissements que nous pouvons réaliser, mais quelques exemples. Nous avons amorcé la restructuration de la rénovation de l'école Makarenko qui est quand même un choix important de notre majorité, la poursuite des investissements sur Ivry Confluences ou encore le soutien qui n'est pas démenti au logement social via la convention avec la CGLLS (Caisse de Garantie du Logement Locatif Social) qui reste un engagement fort de notre majorité.

Bien évidemment, les recettes liées à l'investissement, subventions et autres taxes d'aménagement, sont bien insuffisantes pour financer notre développement. Nous devons, comme chaque année, faire appel à l'emprunt tout en maintenant notre vigilance quant à notre endettement. Dans un contexte de croissance toujours faible en Zone Euro, d'inflation basse, la Banque Centrale Européenne devrait maintenir des taux relativement bas. Pour nous, c'est plutôt une bonne nouvelle. Ça veut dire que nous pourrons financer nos emprunts à moindres coûts. Dans ces conditions, la Ville restera vigilante et poursuivra une gestion active de la dette dans une optique de diversification des prêteurs et d'optimisation des frais financiers. Comme l'année précédente, nous examinerons la possibilité de nous positionner sur des prêts à taux zéro. Ainsi, notre ville entend emprunter en 2017 près de 16 millions d'euros.

Voilà, chers collègues, de manière assez synthétique, les orientations générales présidant à la construction de notre budget 2017. Ces dernières doivent nous conduire à voter notre budget en mars, soit un mois plus tôt que le précédent budget, afin de mieux accorder le rythme politique à la temporalité administrative. Les prochains exercices devront idéalement s'effectuer de plus en plus en amont. C'est en tout cas mon objectif pour le budget 2018. Il conviendra également de rester vigilant quant aux relations financières avec le Grand-Orly Seine et Bièvre, le nouveau T12. En effet, l'année 2017 sera consacrée à la définition des intérêts métropolitains et territoriaux et avant d'engager de nouveaux transferts, nous devons regarder les flux financiers qui s'opèrent. Pour rappel, le fonds de compensation des charges territoriales provisoire pour 2016 est de 19,5 millions d'euros. Ce montant servira de base à la construction budgétaire 2017. Ce budget s'inscrit donc dans la continuité du budget précédent, avec la même ligne directrice : porter des politiques sociales et écologiques fortes, mais avec des moyens financiers toujours plus limités. Bref, nous devons faire aussi bien, voire mieux, mais avec moins. C'est difficile, mais pour nous, ce n'est pas impossible. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Mehdy Belabbas. Malgré que ce soit des prises d'acte sur les trois rapports, il faudra quand même un vote formel sur chacun des trois rapports. Donc, il faudra trois votes. Qui souhaite intervenir sur la question du débat d'orientations ? Tariq Aït Amara, vas-y. »*

M. AÏT AMARA. - *« Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs. Merci Mehdy Belabbas pour cette présentation qui souligne les contraintes budgétaires ainsi que les enjeux stratégiques auxquels notre Ville doit faire face.*

Contraintes budgétaires tout d'abord. Les coupes gouvernementales, ainsi que la disparition programmée de la dotation globale de fonctionnement ont généré un manque à gagner proche de 20 millions d'euros en l'espace de quelques années. 20 millions d'euros, c'est le prix d'un groupe scolaire. Voyez, chers collègues de l'opposition qui reprochaient souvent le ton alarmiste de l'élu en charge des finances, que les politiques d'austérité élaborées selon vos options idéologiques ont des conséquences néfastes et directes sur la vie des Ivryens et des Ivryennes. Cette contraction forcée de nos recettes génère également un retard dans la mise en œuvre d'une réelle politique de transition environnementale de notre territoire. Ainsi, notre programmation pluriannuelle de nos investissements (PPI), si elle reste conséquente avec près de 35 millions, est en revanche extrêmement contrainte et laisse peu de place aux débats. Nous aurions ainsi apprécié une orientation plus environnementale de notre PPI, même si nous ne négligeons pas les actions menées en ce sens. La transition environnementale n'est ni un luxe ni un supplément d'âme. Elle est le progressisme du XXI^e siècle, répondant aux nouveaux enjeux liés aux changements climatiques, aux risques sanitaires produits de la pollution, à la nécessité de réinventer un modèle social plus juste et plus inclusif. À cette fin, nous devons associer davantage les Ivryens et les Ivryennes aux politiques qui les concernent en premier lieu.

Dans cette perspective, comme nous l'avions déjà indiqué l'an passé, la mise en place d'un budget participatif doit en partie satisfaire l'exigence de transparence et favoriser la logique de co-construction citoyenne. Cela n'a rien d'une lubie. Il s'agit au contraire d'un mouvement mondial. Porto Alegre, ville brésilienne pionnière en la matière, co-décide avec ses citoyens et ses concitoyennes 20 % de son budget annuel. Plus proche de nous, Paris consacre près de 5 % de son budget d'investissement au budget participatif. Cela représentait un total de 75 millions d'euros en 2015, soit 426 millions d'euros sur l'ensemble de la mandature. Vous l'aurez compris, nous élus écologistes croyons à l'expertise citoyenne et à son épanouissement dans un cadre adapté.

Nous saluons, en revanche, la volonté de ne pas augmenter la fiscalité directe de plus de 1,5 % cette année. En effet, nombre de nos concitoyens et concitoyennes sont fragilisés par un environnement économique incertain, anxigène et facteur de précarité. À ce titre, si nous comprenons les contraintes ayant amené à la hausse des taux de 2,5 % l'an passé, nous pensons cependant qu'il ne s'agit pas d'un bon signal envoyé aux Ivryens et Ivryennes déjà bien éprouvés. Certes, l'État est de plus en plus démissionnaire quant à ses missions régaliennes. Mais cela ne saurait tout justifier auprès de nos administrés, tandis que l'utilisation de l'impôt doit rester aussi mesurée que légitime. Par conséquent, les économies relatives au fonctionnement de nos services soulignent la volonté de notre ville de partager les efforts à produire avec les Ivryens et les Ivryennes. Mais ces diminutions budgétaires ont un seuil de tolérance. Bientôt atteint, ce dernier pourrait finir par dégrader la qualité du service public et mettre en jeu la santé de nos agents, qui ne pourraient plus assumer la charge de travail avec des moyens toujours en baisse. Viendra alors le temps du choix : celui de la redéfinition du périmètre du service public.

« Celui qui disperse ses regards sur tout ne voit rien ou voit mal », écrivait déjà Diderot au XVIII^e siècle. Notre ville n'a pas vocation à tout faire et les contraintes financières

grandissantes montrent régulièrement les limites d'une telle vision. Le défi auquel nous sommes confrontés est de définir un nouveau champ d'actions municipales en phase avec les enjeux du XXI^e siècle, notamment en matière de transition environnementale. Une telle démarche impliquera forcément des changements structurels.

Un dernier mot enfin sur l'endettement. Restons vigilants sur notre politique d'emprunt, car les taux d'intérêt ne resteront pas éternellement bas. La hausse des taux de la FED américaine (la Réserve Fédérale des Etats-Unis) et l'écart des taux grandissant entre l'Allemagne et la France doit nous appeler à la plus grande prudence en la matière. Voilà, mes chers collègues, un aperçu synthétique des observations que les élus écologistes souhaitent effectuer à l'occasion de cette discussion relative aux orientations budgétaires. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci Tariq Aït Amara. Je n'ai pas regardé la salle. D'autres interventions ? Sandrine Bernard. »*

Mme BERNARD. - *« À cette heure tardive, une dernière intervention. Madame, Monsieur, chers collègues. Il y a deux ans, à l'occasion de ce même débat d'orientations budgétaires, j'avais abordé le manque d'appropriation de la question de la réduction de la dépense publique. Je ne parle pas de réduction des services publics, mais de réduction des coûts induits, des coûts de gestion, des coûts parfois des revirements de situation ou des revirements de décision, des coûts liés à l'absence d'évaluation des politiques publiques, des coûts de communication, etc., chaque euro dépensé devant tout simplement être justifié. L'an dernier, je me suis permis de souligner la lassitude qui était la nôtre, celle des élus socialistes, celle de nombre de nos concitoyens, face à un leitmotiv, le même depuis des décennies sur le manque d'argent dont vous disposez, pire, le racket dont vous feriez l'objet. Il n'est point besoin de revenir sur ces éléments. Derrière cela, quels objectifs ? Vous faire assumer vos responsabilités. Un budget est le reflet à la fois d'une gestion municipale et d'une orientation politique qu'il vous appartient d'expliquer et d'assumer. La gestion municipale est plutôt saine. Une dette importante, mais maîtrisée, des recettes conséquentes qui augmentent malgré les cris d'orfraie voulant nous convaincre du contraire, des dépenses contenues même si depuis deux ans vous ne parvenez pas à atteindre l'objectif de réduction de la masse salariale, l'autofinancement en augmentation. Précisons qu'Ivry bénéficie de moyens conséquents qui lui permettent de présenter une gestion financière saine. Mais le principal enjeu de ce débat budgétaire que vous ne pouvez pas occulter en vous cachant, certes avec talent, tantôt par une interpellation devant les médias du Président de la République, par des pétitions ou des discours réitérés sur le mode « rendez-nous nos sous », le principal enjeu est celui de vos orientations politiques. Même si l'État vous donnait quelques millions supplémentaires, vous devriez quand même faire des choix. Chaque année, vous nous indiquez de quel montant vous disposez et vous nous rappelez avec virulence que vous êtes très en désaccord avec ce montant insuffisant. OK, compris. Mais avec ce montant dont vous disposez, qu'allez-vous faire ? Quelles sont vos priorités ? Quelles réponses allez-vous apporter aux Ivryens qui en attendent beaucoup ? Quelle vision développez-vous pour l'avenir de notre Ville ? L'aspiration de tout élu en s'engageant dans un mandat politique est de contribuer au progrès pour ses concitoyens. Lequel prenez-vous ? Le budget 2017 est le quatrième de ce mandat, le troisième en année pleine. Il en reste donc deux avant le mandat suivant. Où en êtes-vous de votre programme Ivry au Cœur, pas le même que celui qui fait battre le cœur de la France ?*

Deux axes apparaissent très fortement dans vos actions et vos délibérations. Le premier axe, la Ville s'étend, on y construit, beaucoup et vite. Le deuxième axe, la solidarité est la première ambition de cette collectivité. Solidarité pour les populations immigrées sur notre territoire et sans être suffisante pour vivre décemment, solidarité pour les populations mal logées par le développement du logement social, solidarité pour les populations sans ressources par la politique de quotient familial, solidarité envers les quartiers prioritaires avec le développement des maisons de quartier. Je m'arrête là, il ne m'appartient pas de faire votre publicité, que vous faites très bien d'ailleurs. Deux leviers sont actionnés pour obtenir toujours plus de moyens, pour mener vos objectifs à bien. Vous augmentez régulièrement et sûrement les impôts depuis des années et vous augmentez sensiblement les tarifs de vos prestations.

Sur le premier axe, le développement de la Ville, le rythme de construction est soutenu. Nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion de vous alerter sur les corollaires de ce développement, les équipements publics peuvent-ils suivre ? Vous avez transformé les trois mini-crèches en crèches à 40 berceaux, si je ne fais pas d'erreurs, 75 places supplémentaires donc. Un groupe, voire deux groupes scolaires supplémentaires sont prévus, mais le centre-ville a atteint la saturation et nous ne parlons pas des collèges. La piscine, les équipements sportifs ne permettent plus de faire face à la demande. Le Conservatoire, les ateliers de danse non plus. Du point de vue de l'espace public, les transports, les déplacements, le stationnement posent des difficultés majeures pour le quotidien des Ivryens. On en a parlé tout à l'heure. Les commerces, les lieux de vie manquent cruellement. Comment redynamiser ? La qualité de l'air et les espaces de respiration manquent également. La désertification médicale doit être traitée de toute urgence, faute de quoi les conséquences pourraient être dramatiques. La question qui est posée est claire : quelle ville voulons-nous demain et serons-nous en capacité de faire face à son développement ?

Sur le deuxième axe, la solidarité envers les plus précaires, nos interrogations sont également connues. Si nous soutenons la majeure partie de vos démarches, force est de constater que ces choix forts et assumés ne s'adressent qu'à un pan de notre population et qu'ils ne s'attaquent pas, voire ils encouragent, la dégradation du cadre de vie, du pouvoir d'achat, d'une certaine partie de la population. Je pense aux catégories sociales qui ne sont pas dans l'extrême précarité, mais qui clôturent difficilement leurs fins de mois, qui se privent, qui ne sont pas prioritaires pour le logement social et voient leur augmentation d'impôts et de tarifs grever chaque année davantage leur pouvoir d'achat au risque de basculer dans la précarité. Au global, ces choix risquent de voir se dégrader le vivre ensemble dans notre ville. Il ne s'agit pas de contester cette tradition de solidarité qui fait aussi notre identité collective. Il s'agit surtout de veiller à ce que chacun puisse, à la mesure de ses ressources et de ses besoins, bénéficier de la même solidarité collective et que la cohésion sociale inclut l'ensemble de la population. Donner plus pour ceux qui ont moins, oui ; mais donner qu'à quelques-uns, ici les plus fragiles comme d'autres le font pour les plus riches, non. Quels choix politiques sont en cause ? Les augmentations régulières de la fiscalité locale, 1,5 % par an à peu près, 7 % depuis le début du mandat et si je faisais comme vous avec le manque à gagner, 15 % cumulé sur le pouvoir d'achat de nos administrés : les augmentations tarifaires considérables, 35 % puis 10 % sur l'accueil du soir, les choix de cotation sur l'attribution du logement social dont nous avons déjà eu l'occasion de débattre dans cette enceinte, la cohésion sociale réduite au périmètre des quartiers dans les projets de maisons de quartier, les conditions - excusez-moi du terme - préhistoriques que vous imposez aux gens qui travaillent, tant dans les difficultés pour récupérer leurs enfants, le manque de moyens de paiement et prochainement trois

semaines de délai pour préinscrire leurs enfants aux activités. Pour exemple, je voudrais citer la question de l'accueil des migrants. C'est un choix courageux, mais il est mal compris. Et s'il est mal compris, c'est parce que les gens qui souffrent ont l'impression que ce sont les autres qui bénéficient de votre solidarité. Si l'on veut qu'ils comprennent et qu'ils partagent ces marques d'humanité, il faut que cette humanité s'adresse à tous avec plus d'équité.

J'ajouterai un troisième axe à cette intervention : la place des habitants dans la définition de cette ville. Les enjeux posés ci-dessus ne doivent-ils pas être débattus avec la population ? De plus en plus de villes mettent en débat les choix budgétaires et impliquent leur population. Cela me semble quand même plus sérieux, concret et utile que de débattre avec eux des moyens de la résistance et des luttes contre tout et n'importe quoi. Certes, de nombreuses réunions ont lieu dans les quartiers, les sous-quartiers. Les sujets qui y sont traités sont segmentés par îlot ou par thématique. Le budget est bien l'occasion de partager les choix prioritaires et d'avoir une vision globale sur le développement de la Ville avec ceux que ce développement concerne. Sur ce point, aucune avancée. Je vous remercie de votre attention. »

M. BOUYSSOU. - *« Saïd Hefad. »*

M. HEFAD. - *« Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs. Le rapport sur les orientations budgétaires 2017 qui est mis en débat ce soir se caractérise par une présentation extrêmement générale des orientations en question, avec notamment très peu de données chiffrées et de détails concernant les choix que nous nous apprêtons à réaliser et beaucoup de contradictions puisqu'on laisse penser que nous pouvons faire mieux avec moins, alors que les besoins sont accrus dans une ville comme Ivry. Je crois pourtant que nous arrivons à un point où l'on ne peut plus se vanter d'une gestion et d'une maîtrise budgétaire rigoureuse sans remettre en cause une partie des services rendus aux Ivryens et aux Ivryennes et qu'il faut plus que jamais être transparent avec nos administrés et leur donner à voir à quel point les réductions des dépenses publiques ont des conséquences. Or, cela n'apparaît nulle part.*

Les efforts accomplis en 2016 pour rationaliser la gestion et qu'il est proposé de poursuivre, d'approfondir voire d'amplifier en 2017, afin de restaurer les marges de manœuvre financières de la Ville, ne peuvent être sans conséquence sur nos services publics et les conditions de travail de notre personnel. Non, nous ne pouvons pas faire plus avec moins, à moins de valider l'hypothèse d'une gestion qui serait qualifiée de chaotique. Le personnel lui en tout cas ne pourra pas faire mieux avec moins. Les économies sur la masse salariale, alors que les besoins sont croissants, auront forcément à la longue des conséquences pour le personnel et pour les services rendus à nos habitants et notre personnel s'inquiète d'ailleurs. Si le rapport indique qu'il est prévu de maîtriser le budget de fonctionnement et en particulier les dépenses de fonctionnement, le rapport ne dit pas grand-chose de la façon dont notre municipalité va procéder concrètement pour limiter la progression de ses dépenses à 1 %, alors que nous allons connaître de nouvelles dépenses du fait de l'ouverture de nouveaux équipements et du fonctionnement en année pleine d'équipements récemment ouverts. Il est proposé de maintenir un haut niveau d'investissement pour accompagner le développement du territoire, mais on le sait, cet investissement ne correspond pas forcément aux besoins de la population et rien n'est dit sur nos renoncements, sur les projets abandonnés ou repoussés, comme si la baisse des recettes de fonctionnement ne nous affecte pas et ne touche pas à notre programme.

Nous prenons acte de la tenue du débat puisque c'est de cela qu'il s'agit. Mais je le dis avec sincérité, ce débat doit s'éclaircir au plus vite auprès des habitants, car présenté de cette manière, il ne permet pas un réel débat et une réelle transparence sur les choix qui sont en train de se faire, choix parfois douloureux et qui mériteraient une réelle participation des habitants et davantage de réflexion. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« M. Bouillaud. »*

M. BOULLAUD. - *« Merci Monsieur le Maire. Je vais faire court, car bien que la répétition soit maître dans la pédagogie, le rapport que vous nous présentez ce soir, détaillé et précis comme chaque année, s'inscrit dans la lignée des années précédentes. Toujours les mêmes excuses de la baisse des dotations, que nous déplorons comme vous, et qui vous permet de justifier encore une augmentation d'impôts notamment. Des efforts de gestion à souligner, comme le regroupement des sites techniques municipaux, mais qu'il convient d'accompagner. Ces efforts doivent être généralisés et peuvent permettre de gérer la ville sans devoir encore une fois augmenter les impôts. J'ai d'ailleurs du mal à voir l'objectif de cette routine habituelle annuelle. Faire fuir les habitants qui payent des impôts locaux, peut-être. J'ai du mal à voir comment vous construirez votre budget quand l'assiette de contribuables se sera rétrécie et qu'il n'y aura plus qu'une population payant des services publics dans les premières tranches des quotients familiaux. Je crois qu'en matière de hausse d'impôt, Ivry détient un record. Année après année, contre vents et marées, quels que soient les avis, ce taux augmente plus vite que l'inflation et il y a même des augmentations spécifiques encore plus fortes cette année.*

Cette mesure pourrait cette année exceptionnellement ne pas être appliquée, en effet. Avec la hausse de la population et des constructions nouvelles, les bases fiscales vont naturellement augmenter. Malgré les transferts de compétences et de personnel et contrairement à vos objectifs, les dépenses de personnel ont continué d'augmenter en 2016, 1 million d'euros et augmenteront encore en 2017 d'autant. Conséquence, une baisse de l'indépendance financière et de l'épargne brute qui continuent de diminuer année après année et l'autofinancement notamment a été divisé par deux depuis le début du mandat. Les banques peuvent donc devenir frileuses à prêter à notre commune. Pourtant, l'endettement de la commune, global comme par habitant, continue de progresser, avec une augmentation de 5 % depuis cinq ans et continuera d'augmenter en 2017, malgré le transfert de compétences. Cela pourrait justifier si seulement il y avait de nouveaux investissements. Mais ce n'est pas le cas. Le centre dramatique national est livré et l'extension de l'école Makarenko est déjà lancée et budgétée depuis plus d'un an. Hormis cette dépense obligatoire, celle des bâtiments scolaires, les Ivryens attendent des investissements pour leur quotidien. Notre Ville a besoin d'un cap clair d'orientation et d'une ambition pour l'avenir. Cet objectif nécessite des efforts de gestion qui se font attendre. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Romain Marchand. »*

M. MARCHAND. - *« Monsieur le Maire, chers collègues. Je vous prie d'excuser par avance le caractère un petit peu décousu de mon intervention, mais si vous voyez les feuilles que j'ai devant moi, vous le comprendriez. Je veux dire simplement au nom du groupe Front de Gauche que nous accueillons le débat d'orientations budgétaires et le rapport qui nous est présenté ce soir avec soulagement, espoir et fierté. D'abord soulagement, parce que c'est le dernier débat d'orientations budgétaires que nous conduisons sous la présidence de François Hollande, dont il est confirmé depuis le 29 janvier qu'il a gouverné contre le peuple de Gauche, y compris*

celui qui est suffisamment proche de lui pour avoir voté aux primaires du Parti Socialiste. Et si nous acceptons avec honneur les compliments sur notre politique d'aménagement et la construction de logements accessibles qu'il est venu nous apporter vendredi dernier, cela ne nous empêche pas d'avoir combattu et de continuer à combattre la politique d'austérité qui a été menée par l'État ces dernières années et qui continue d'imprimer le contexte du débat budgétaire. Alors, peut-être que le prochain débat d'orientations budgétaires que nous aurons sera dans un contexte encore pire. Nous espérons, pour notre part, qu'il sera meilleur et nous sommes mobilisés pour cela.

Le contexte, quel est-il donc ? Mehdy Belabbas l'a rappelé largement, donc je n'y reviendrai pas trop longuement. Le plan national d'économies budgétaires et de réduction de la dépense publique, 11 milliards imposés aux collectivités territoriales et pour Ivry des dotations qui sont passées de 11 millions d'euros en 2014 à 3,9 millions en 2017. Nous continuons d'agir pour que la mobilisation se poursuive et je crois que nous pouvons mettre au crédit de cette mobilisation, qui a eu lieu ces dernières années, le léger recul opéré par François Hollande à l'occasion du Congrès des Maires de France et c'est un léger recul qui nous encourage à continuer d'alerter, à continuer de mobiliser. Nous continuons également, pour ce qui est des élus Front de Gauche, de porter des propositions alternatives. Et porter des propositions alternatives et rejeter la politique nationale de baisse des dotations aux collectivités, ce n'est pas se cacher derrière d'autres responsabilités que les nôtres pour construire notre budget, c'est considérer tout simplement que l'exercice de la gestion, à quelques niveaux qu'il soit, n'est pas en dehors du monde et en dehors du pays. Et le ton - pardonne-moi cette incise - peut-être un peu infantilisant, Sandrine Bernard, avec lequel tu nous demandes d'expliquer comment on va utiliser l'argent qu'on a au service des Ivryens, dénote peut-être une différence de conception, de ce point de vue-là, de la politique locale. Nous voulons le meilleur pour les Ivryennes et les Ivryens et donc nous partons des besoins qu'ils expriment pour aller chercher les moyens de cette politique et sans doute, toi, tu te contentes de ce que tu as. Et si les dotations année après année diminuent, après tout, on peut toujours effectivement boucler des budgets, et nous allons le faire, mais je crois que ce n'est pas la même conception de la politique.

Donc, nous continuons de porter des propositions alternatives et je m'arrête un instant pour les rappeler parce que je crois que c'est notre rôle aussi d'élus locaux que de conduire, alimenter le débat politique, surtout dans des années de grands choix collectifs nationaux comme celle-là, de façon aussi à ce que la réalité que nous vivons dans la gestion et sur le terrain puisse alimenter les choix politiques. Nous portons depuis longtemps l'idée de mettre un coup d'arrêt à la baisse des dotations de l'État et à la baisse de la dépense publique en général. Je rappelle toujours que les dotations de l'État ne sont pas un concours généreux de l'État à la gabegie financière des collectivités locales, mais bien la compensation de transferts de compétences qui ont eu lieu au moment de la décentralisation. Nous demandons la publication du rapport de la commission d'enquête parlementaire qui a été fait l'année dernière sous la présidence du député Nicolas Sansu et qui, fait extrêmement rare, avait été rejeté par l'Assemblée nationale et, de ce fait, n'a pas pu être publié, un rapport qui avait pour objet d'évaluer justement les incidences de la baisse des dotations sur la conduite des politiques publiques locales. Et puisqu'il nous est reproché de ne pas suffisamment faire d'évaluations des politiques publiques, je crois que l'État, le Gouvernement, serait bien inspiré d'évaluer les conséquences en termes de service public, en termes d'emploi public et privé, en termes d'investissements, de la baisse des dotations sur l'économie du pays. Nous portons la proposition de la constitution d'un pôle public bancaire qui permettrait notamment aux

collectivités d'emprunter sur de très longues périodes et à taux nul. Je rappelle que cette année, nous allons encore, dans le cadre de notre budget, verser 2,5 millions d'euros aux banques pour le montant des intérêts de la dette. Je crois que le caractère d'intérêt général des investissements que nous portons justifierait que nous puissions le faire sans avoir à alimenter le système financier bancaire. Nous portons également la proposition d'une grande réforme fiscale qui s'articulerait autour d'un certain nombre de propositions et notamment la participation des transactions financières, des actifs financiers, à l'économie du pays, permettant un meilleur partage des richesses, de façon à ce que là aussi le fonctionnement de la société, de l'intérêt général, puisse être assumé plus collectivement et pas uniquement par les mêmes. Et je vois quelques représentants syndicaux dans la salle et quelques citoyens, nous appelons enfin à ce que les agents du service public, à ce que les élus qui sont mobilisés contre ces baisses de dotations, à ce que les usagers qui payent indirectement ou directement les conséquences de ces baisses de dotations, continuent de se mobiliser. Le premier recul que nous avons obtenu, de ce point de vue-là, doit être encourageant.

Alors, je disais « espoir », parce qu'évidemment, espoir que le printemps nous amènera une Gauche courageuse, capable de mettre en œuvre enfin des politiques progressistes qui rompent avec le dogme de la dépense publique. Parce que s'il y a un dogme dont on ne parle jamais, c'est bien celui-là et je crois qu'il n'est pas inéluctable.

Enfin, je disais « fierté » et peut-être j'aurais dû commencer par là, parce que malgré ce contexte et nous débattons le mois prochain du budget prévisionnel pour l'année 2017, les orientations que nous adoptons ce soir sont des orientations qui sont profondément courageuses, qui ont comme boussole, Mehdy Belabbas l'a rappelé, notre programme Ivry au Cœur, avec les quatre axes qu'il a développés, donc sur lesquels je ne reviendrai pas trop longuement : la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté, la transition écologique, le lien social et la démocratie, l'accompagnement du développement de la Ville pour continuer d'offrir un haut niveau d'équipements et de services publics. Là aussi, une petite parenthèse peut-être en réponse à Sandrine Bernard qui semble s'inquiéter du fait que nous n'aiderions que les plus pauvres et les réfugiés. Je répondrai qu'au contraire, la qualité de notre service public, notre haut niveau de service public, s'adresse à tous, comme il s'est toujours adressé à tous. D'ailleurs, j'ai l'occasion, le privilège peut-être, de faire plusieurs fois par an des visites de la ville avec des habitants et notamment des habitants nouvellement arrivés, à l'occasion d'Ivry en fête et le message unanime, mais c'est aussi celui qui nous est témoigné par de nombreux enseignants qui sont nommés à Ivry et viennent s'installer, le message unanime qui nous est fait, c'est le caractère impressionnant du niveau de service public qui est fait dans cette ville. Alors, ça ne veut pas dire que tout est parfait. Loin de là. Mais quand même ! Quand on regarde combien il y a de collectivités, combien il y a de villes qui font les efforts que nous faisons à la rentrée pour aider les familles au moment de la rentrée scolaire avec notamment les fournitures scolaires et puis ensuite les dictionnaires en début d'année, combien il y a de villes qui ont les tarifs de cantine et d'accueil périscolaire que nous avons, combien il y a de villes qui forent des puits de géothermie et qui construisent des réseaux de chauffage urbain pour des milliers et des milliers de logements, combien il y a de villes qui construisent 500 logements par an, dont près de la moitié en logements sociaux accessibles au plus grand nombre, combien il y a de villes qui ouvrent des théâtres - on vient d'inaugurer le dernier CDN (Centre Dramatique Nationale) dans ce pays -, combien il y a de villes qui mettent en place à leurs propres frais des maraudes sociales comme nous l'avons décidé il y a quelques semaines, je veux dire, nous avons de la fierté des choix qui sont faits ce soir, de la fierté des politiques publiques qui sont menées dans cette ville et nous allons continuer à les mener, je

dirais, quoi qu'il arrive. Je ne sais pas si on pourra toujours continuer quoiqu'il arrive, mais en tout cas, ça nous incite à être exigeants, à demander, oui, à exiger les moyens que l'État nous doit pour pouvoir continuer encore ces politiques publiques. Je vous remercie de votre attention. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci. Mehdy Belabbas. »*

M. BELABBAS. - *« Merci Monsieur le Maire, merci chers collègues déjà de la qualité de notre échange et de vos interventions et de l'intérêt que vous portez à ce débat d'orientations budgétaires qui est un débat central pour nous puisqu'on a l'occasion d'échanger un petit peu sur le fond et sur la politique globale que nous menons. Pour répondre à quelques-unes de vos interpellations, notamment venant de nos collègues de l'opposition et relever quelques contradictions. Notre collègue Sandrine Bernard a évoqué toute une série de manques dans notre commune, dans le centre-ville, la démographie médicale, etc. Je pourrais énumérer beaucoup de choses. Et dans le même temps, elle ne trouve pas inquiétant ou problématique d'avoir les concours de l'État qui se réduisent en direction de notre collectivité locale. On ne peut pas, d'un côté, dire que la Ville a des besoins extrêmement importants, puis de l'autre côté, se satisfaire de la baisse des dotations de l'État. Cette contradiction, moi en tous les cas, j'ai du mal à la saisir. Et tu posais la question aussi de nos orientations, de nos choix. Ils sont clairs. Romain Marchand les a rappelés. On a pour cette année une direction, mais on mène, au-delà des priorités qu'on peut afficher cette année, une politique qui est globale, une politique éducative. Tu l'as portée pendant six ans, tu connais la qualité de la politique éducative que nous portons. Nous avons une politique en direction des personnes âgées, une politique de santé publique de proximité qui est extrêmement importante, ambitieuse, généreuse. Et puis on ne peut pas dire qu'à Ivry, on segmente ou qu'on choisit les publics envers qui on décide d'être solidaires. La politique du quotient familial qui est quand même une spécificité forte de notre collectivité, elle permet une redistribution extrêmement généreuse et large. Et les classes moyennes et même les classes moyennes supérieures en profitent. Chacun d'entre nous ou ceux qui sont jeunes parents, comme toi et moi, on voit bien quand on reçoit les factures des prestations scolaires de nos enfants que quand même les tarifs sont tout à fait abordables et beaucoup plus que dans un certain nombre de villes. C'est quand même une contradiction.*

On doit également, et je rejoins les interrogations d'un certain nombre de collègues, être attentifs à la dégradation du service public. Et là aussi, les moyens que nous allouons à cette question-là sont extrêmement importants. Nos agents, c'est la richesse de notre collectivité. Parce que ce sont eux qui sont les porteurs des politiques publiques que nous souhaitons mettre en œuvre. Et je peux vous assurer que Daniel Mayet qui est l'élu en charge des questions liées au personnel, c'est un travail quotidien d'explication, de rencontre. On a rencontré encore les syndicats récemment et on aura l'occasion dans les semaines qui vont venir d'aller avec Monsieur le Maire et avec Daniel Mayet à la rencontre de l'ensemble des agents communaux pour débattre, discuter avec eux, enrichir aussi la réflexion qu'on porte sur notre budget communal. Alors, ce n'est pas facile. Ce n'est peut-être pas suffisant. On peut toujours faire mieux, on va essayer de faire mieux, mais en l'occurrence, c'est notre volonté. Puis, je voudrais m'étonner aussi de l'analyse de M. Bouillaud sur l'augmentation de nos dépenses de personnel. Certes, nos dépenses de personnel augmentent, M. Bouillaud. Mais vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a une mécanique naturelle dans l'augmentation de nos dépenses de personnel. Il y a eu des choix nationaux, relèvement du point d'indice pour les fonctionnaires, relèvement des charges patronales, aussi des obligations nouvelles sur les

questions liées à l'accompagnement des carrières des fonctionnaires territoriaux, tout cela a un coût. On peut ajouter aussi le glissement vieillesse technicité. C'est-à-dire que chaque année, vous le savez, nos agents prennent de l'ancienneté, comme on dit, et du coup, leur rémunération augmente. Mécaniquement, nos dépenses de personnel augmentent. Ce n'est pas pour ça qu'on ne doit pas y faire attention et je l'ai indiqué dans ma présentation. Nous limiterons strictement et avec beaucoup de vigilance nos dépenses de personnel parce que nous devons également intégrer, dans notre budget 2017, de nouvelles dépenses liées à de nouveaux équipements (nouvelles crèches, nouvelles écoles, etc.), tout ça, bien évidemment, dans une période extrêmement difficile. Donc, vous m'étonnez un petit peu de tout ça.

Un mot également sur la fiscalité. Finalement, la fiscalité directe devient aujourd'hui la principale source de recettes de la collectivité. Malheureusement, j'ai envie de dire. Alors que les collectivités, dans le cadre de la répartition des compétences entre l'État, le Département, les collectivités locales et les mairies, nous portons des responsabilités importantes : l'entretien des écoles, l'entretien des voiries communales, des missions plus techniques comme l'état civil, la gestion des cimetières, etc. À Ivry, on y ajoute bien évidemment des politiques sociales qui nous tiennent à cœur, l'accompagnement du logement social, la santé, les retraités, etc. Je ne reviens pas là-dessus. Mais aujourd'hui, nous nous retrouvons effectivement qu'avec la fiscalité comme levier un peu dynamique pour pouvoir maintenir le développement de notre collectivité, maintenir le haut niveau de service public que les Ivryennes et les Ivryens attendent. Et ça, vous l'exprimez vous-mêmes, un certain nombre d'attentes, il faut bien y répondre et c'est pour ça qu'on le fait, mais on le fait de manière extrêmement raisonnée. Je ne reviens pas sur les taux - je le ferai sûrement dans le vote du budget dans un mois - qui sont pratiqués dans un certain nombre de villes proches des nôtres, de Droite comme de Gauche et qui sont extrêmement importants en termes de relèvement des taux de fiscalité. J'espère effectivement et j'y travaille, je peux vous assurer, parce que moi je ne suis pas personnellement très volontaire sur la question du relèvement de la fiscalité, c'est une nécessité, on le fait, on le limite le plus possible et j'espère qu'on sera amené prochainement à réduire le recours qu'on a à la fiscalité. Malheureusement, il faudrait qu'au plus haut niveau de l'État, on ait une meilleure répartition des richesses qui sont créées dans ce pays, d'accord, et que les collectivités qui sont des forces extrêmement productives, premiers investisseurs publics dans notre pays, soient davantage respectées, davantage mises en avant pour le rôle de proximité qu'elles portent auprès de la population, dans la solidarité, dans l'accompagnement de l'éducation, dans l'aménagement public plutôt que d'être mises à l'index dans tout un tas d'instances nationales et régionales en disant que les Villes sont mal gérées, que les communes sont des lieux où on gaspille l'argent public. L'argent public est gaspillé partout, que ce soit malheureusement dans certaines collectivités ou à l'Assemblée nationale dans les dépenses qui permettent aux députés de rémunérer leurs collaborateurs. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci. Il y a beaucoup de choses qui ont été dites. Je rejoins ce qu'ont exprimé à la fois Mehdy Belabbas, Romain Marchand et l'ensemble des groupes de la majorité municipale. Je vais essayer de ne pas être long, mais je voudrais quand même relever deux ou trois choses qui ont été dites par les groupes d'opposition.*

D'abord, je vous remercie pour la clarté et la synthèse de vos propos. Parce que j'ai souvent tendance à regretter le fait que le débat politique majorité - opposition s'appauvrit, mais en tout cas avec vos interventions de ce soir, on a bien la quintessence de ce qui nous différencie. Nous, on se donne deux objectifs dans la gestion municipale. Le premier objectif,

c'est de permettre à des catégories populaires, aux Ivryens, de rester dans leur ville et de ne pas en être rejetés plus loin, dans le deuxième ou le troisième cercle. C'est un objectif fondamental. Mehdy Belabbas a évoqué quelques-uns de ces aspects. C'est cet objectif qui nous amène à concourir à hauteur de 6 millions par an à la ZAC Ivry Confluences pour, à la fois permettre d'avoir des équipements publics de qualité, à la fois permettre d'avoir des prix de sortie du logement social qui restent accessibles aux Ivryens et de sortir, y compris des prix à l'accession à la propriété qui entre le libre et le prix très maîtrisé donne une moyenne de 4 000 à 4 200 € à peu près, le prix du m², alors qu'à quelques centaines de mètres de là, passé le périphérique, on est à 8 000 € en moyenne du m² et je ne parle même pas d'autres communes, d'autres périmètres un peu plus lointains de la capitale, dans lesquels le prix du m² du neuf est aux alentours de 6 000 €. Et je ne ferai l'affront à personne de citer les communes et les couleurs politiques dont il s'agit. Ce choix-là, c'est de permettre aux Ivryens de rester à Ivry et aux catégories populaires de rester dans cette ville. Alors bien sûr, la Droite et pour partie le Parti Socialiste, eux préféreraient que les catégories populaires d'Ivry sans doute partent plus loin et qu'on remplace la population d'Ivry, qu'on dise aux gens très pauvres, ceux qui aujourd'hui malheureusement n'ont que le RSA (Revenu de Solidarité Active) ou des niveaux de revenus très faibles « Mais, allez plus loin, poussez-vous de cette ville immédiatement dans la proximité de Paris et laissez la place un petit peu ouverte », notamment aux Parisiens chassés par la spéculation qui auront peut-être un vote différent de celui de la population d'aujourd'hui. C'est des petits calculs que vous pouvez faire. Nous, on assume le fait de vouloir que les catégories populaires restent à Ivry et ne partent pas plus loin. Et on l'assume. Et ce n'est pas une réserve électorale. C'est quand même beaucoup plus que ça.

Le deuxième choix qu'on fait et je pourrais aussi citer les 2 millions d'euros ou 2,5 millions qu'on met dans le plan de consolidation de la CGLLS pour l'office public de l'habitat d'Ivry qui va permettre de rénover la cité Thorez, qui va permettre de rénover la cité Truillot, au plan énergétique y compris, sur des enjeux environnementaux très importants, à la fois sur la précarité énergétique, mais aussi sur les conditions de vie des habitants. C'est ça qui va nous permettre d'engager la démolition de la cité Gagarine, 350 familles à reloger. C'est ça qui nous permet d'inaugurer avec le bonheur des habitants l'opération des Champs Blancs, au coin de la rue Saint-Just et de la rue Raspail. Et c'est ça notre politique et c'est ça nos choix. Alors, vous avez raison de les contester parce qu'on est en désaccord fondamental là-dessus. Le deuxième choix fondamental qu'on fait, c'est celui du service public, du service public qui est la seule garantie pour les catégories modestes et pour la population d'Ivry d'accéder dans de bonnes conditions à des droits fondamentaux. On peut regarder, on peut faire toutes les études comparatives que vous voulez, une ville où pour un temps d'interclasse de deux heures le midi, avec des ateliers, avec un apport alimentaire, etc., le plus bas niveau du quotient familial est de 0,38 € et le plus haut niveau, je crois, de 4,42 €, alors qu'on estime le coût total de cette prestation aux alentours de 11 - 12 €. C'est-à-dire que même les plus riches, même ceux qui sont dans les tranches les plus hautes des quotients payent en réalité même pas la moitié de ce qu'est le coût réel de la prestation. Et ça effectivement, c'est la solidarité de l'impôt qui le permet. Et alors si votre crainte, M. Bouillaud, c'est que dans cette ville, à force de mener ces politiques sociales, il n'y ait plus personne pour payer les impôts et qu'il n'y ait plus que des gens pour bénéficier de cette politique, c'est effectivement qu'il y a un problème et qu'on n'a pas les mêmes conceptions de ce que doivent être les choses. Après ça, quelques chiffres quand même, un ou deux, avec ton autorisation Mehdy Belabbas. J'ai regardé les comptes administratifs des années précédentes. Compte administratif 2011,

l'intégralité des recettes de fonctionnement de la commune était à 144 millions d'euros. En 2015, compte administratif de la commune, vous savez ce que c'est, c'est le truc qui est passé et dont on a consolidé les comptes, 141,8 millions d'euros. Donc oui, dans cette dernière période, la globalité des recettes de la commune a baissé. Et dans le même temps qu'elles ont baissé, on a ouvert entre 2011 et 2015 deux écoles et on n'en a pas fermé d'autres pendant ce temps-là. Il a fallu créer les emplois qui vont avec, et la Ville a continué de se développer. Donc, les dépenses de cette commune, au regard de la baisse des recettes et au regard de la croissance des besoins, elles ont été maîtrisées. Sauf que tu as raison Saïd Hefad. Cette année, il va falloir qu'on sorte des coups de rabot perpétuels qu'on a été amenés à donner ces dernières années pour tenir un budget en équilibre et pour dégager de l'autofinancement qui nous permet de porter les investissements d'entretien du patrimoine et ce que j'ai dit sur Confluences, sur le protocole de consolidation de l'OPHLM (Office Public Habitation à Loyer Modéré). Mais si ça, si plus d'équipements publics, plus d'emplois créés avec des recettes qui sont en diminution, parce que les impôts ne rattrapent le gap sur les 20 millions d'euros cumulés, de manque à gagner qu'on a eu, ils maintiennent à peine la question. Et puis sur cette question des impôts, je crois qu'aussi, il faut arrêter de raconter n'importe quoi et de faire des effets de manche là-dessus. Vous savez très bien quand vous dites - c'est Sandrine Bernard, je crois, qui disait ça à l'instant - le manque à gagner est de 15 % pour les Ivryens et je serais tenté de rajouter, blablabla. Ce n'est pas 15 % d'augmentation des taux de fiscalité. Quand on augmente de 1 % un taux de fiscalité sur la taxe foncière bâtie qui est autour de 30, on ne passe pas de 30 à 31 % ou à 31,5 %. C'est 1,5 % des 30 %. Vous le savez très bien. Donc, arrêtons de faire comme ça des effets de manche et de prendre les habitants pour des abrutis et de nous prendre par la même occasion nous aussi pour des abrutis. Donc oui, je te répondais Saïd Hefad. Oui, aujourd'hui, on débat des orientations, c'est-à-dire qu'on donne le cadre financier global dans lequel nous allons être amenés à prendre des décisions. Et le débat que tu pointes, c'est celui qu'on aura dans cette assemblée communale au mois de mars quand il s'agira de prendre des décisions. Mais bien évidemment, pour tenir les deux enjeux que j'ai dits, permettre aux catégories populaires de rester à Ivry, développer et maintenir un service public de qualité garant de l'accès au droit, oui, il va falloir prendre des mesures structurantes qui vont peut-être grincer, qui vont peut-être provoquer des débats, mais il faudra qu'on les prenne, il faudra qu'on ait le courage politique. Alors, l'heure n'est pas venue d'en débattre. On aura l'occasion dans le cadre du Conseil municipal du mois de mars. Mais effectivement notre objectif est celui que j'ai rappelé et il faudra prendre des mesures qui nous permettent de le faire parce que les choses sont d'autant plus importantes qu'on n'a pas de certitudes sur ce qui va se passer après le mois de juin. Si c'est la Droite et si c'est vos potes, M. Bouillaud, qui reviennent au pouvoir, la situation va s'aggraver. Le tour de vis sur les collectivités locales, ça va être encore plus dur, ça va être encore plus difficile. Vous allez encore réduire les choses. Et si c'est pire que vous, alors là, je ne vous raconte pas. Mais je suis comme Romain Marchand. J'espère qu'il y aura une solution progressiste qui se dégagera et que le futur gouvernement radicalement à Gauche permettra de revenir sur les coups qui ont été portés ces dernières années et sur la réduction des collectivités locales. Parce que vous savez, il y a des tas de villes qui n'augmentent pas les impôts, vous avez raison. Notamment, beaucoup de villes de Droite n'augmentent pas les impôts. Mais elles n'augmentent pas les impôts parce qu'elles n'ont pas besoin de fric, elles n'ont pas de service public. Enfin, elles en ont un petit peu. Elles ont le minimum. Mais on peut comparer, on peut évaluer. Dans quelles villes il y a des crèches municipales ? Dans quelles villes il y a un quotient familial du niveau du nôtre ? Dans quelles villes l'ensemble des fonctions presque régaliennes n'ont pas été privatisées et données au privé ? Parce que c'est

ça la réalité, c'est laisser des espaces aux marchés. Donc nous, c'est ce qu'on refuse. Effectivement, on a une différence fondamentale sur ce sujet-là.

Et je suis quand même très étonné du débat qui vient sur la question et notamment de ta part Sandrine Bernard, parce que jusque-là quand même, il y avait eu une certaine tenue sur ces questions. Est-ce que tu crois qu'on n'explique pas aux habitants que l'arrivée des migrants dans le centre d'accueil de l'usine des eaux et que la maraude qu'a rappelée Romain Marchand qu'on va engager pour essayer de résorber les 30 spots de misère sur le territoire de la commune et essayer de travailler à l'insertion durable des personnes qui sont dans ces situations aujourd'hui... il y a des mômes qui vivent dans des bidonvilles à Ivry. Ce n'est pas les communistes qui les ont fait venir. Ce n'est pas nous qui les avons invités à Ivry à venir s'installer dans des bidonvilles. Ils y sont venus parce qu'ils cherchent un refuge, comme les migrants cherchent un refuge par rapport à la guerre et au risque vital qu'ils encourent dans leur pays. Ce n'est pas nous qui les invitons, ce n'est pas nous qui créons cette situation. Sauf que nous, on décide de prendre notre part de solidarité et de ne pas rejeter la misère un peu plus loin par des coups de force et qu'on décide de s'en occuper et qu'on décide de mettre l'État en face de ses responsabilités en exigeant que le contingent de l'État, le contingent DALO (Droit au Logement Opposable) notamment, soit mis à profit dans tout le département et dans toute l'Ile-de-France pour accueillir ces personnes dans le cadre du droit commun et dans le cadre des processus d'insertion qu'on est en train d'engager. Et ça, ça ne prend rien à personne et ça n'enlève rien au reste du droit commun du reste des Ivryens, de ceux qui effectivement sont dans la galère dans nos cités, de ceux qui effectivement vivent avec le RSA et qui connaissent des conditions de vie déplorables. Et pour ceux-là, on disait, je ne sais plus qui a fait tout à l'heure allusion à l'ABS, à l'analyse des besoins sociaux, une allusion a été faite, je crois que c'est toi Mehdy Belabbas, qui révèle qu'on a un taux supérieur à la moyenne nationale de femmes et de familles monoparentales, dont on sait que c'est quand même une catégorie particulièrement fragile, les familles monoparentales presque exclusivement féminines. Dans le cadre du débat sur l'égalité hommes - femmes, il y aurait beaucoup de choses à dire là-dessus. Eh bien moi je pense que ces personnes qui vivent avec des petits revenus, heureusement qu'il y a notre politique du quotient familial et cette politique-là n'est pas remise en cause parce que cette année, on va dépenser 100 000 € dans la maraude interdisciplinaire d'Emmaüs Solidarité pour essayer de réinscrire ces personnes dans le droit commun. Et je trouve que même si c'est sous couvert de dire, on n'explique pas assez, mais ça, toi, tu le sais. Tu ne l'ignores pas. Tu peux le porter en tant qu'opposante au Conseil municipal, tu peux le dire aux gens. Tu as 10 000 raisons de nous attaquer et d'affirmer tes désaccords politiques avec nous, mais sur ces questions-là, quand même ! Un peu de décence, y compris, je pense que dans ton propre parti, sur ces questions-là, tu te marginalises. Et je vais t'en rajouter une couche parce qu'effectivement, Romain Marchand y a fait allusion tout à l'heure, on a reçu le Président de la République l'autre jour. Il est venu à Ivry. Moi, j'ai tendance à considérer, quels que soient les désaccords que j'ai immenses avec sa politique, qu'une visite présidentielle dans une ville, c'est quelque chose qui rend hommage aux politiques publiques et qui est à l'honneur des Ivryens. C'est une marque de respect pour les Ivryens et je le prends comme tel. Et je peux te dire, alors peut-être que c'est un gros hypocrite, je n'en sais rien, mais ce qu'il a dit dans le point presse qu'il a tenu à la fin, c'était plutôt en gros une mise en valeur de nos choix de politiques publiques et notamment du choix de politique publique que je donnais tout à l'heure qui est de ne pas rejeter les plus pauvres plus loin. C'était de dire, voilà, on peut réussir une ville dans la mixité, on peut réussir à avoir du logement social, du logement en accession à la propriété, à avoir des quartiers populaires qui ne sont pas à feux et à sang et

où les politiques de prévention que nous conduisons, les politiques de lien social avec les maisons de quartier, les politiques de développement urbain et le droit à la Ville pour tous tel qu'on le porte, oui, ça fonctionne. Et ça fonctionne même dans une Ville où il y a des bidonvilles dont on décide de s'occuper. Et ça fonctionne même dans une ville où il y aura 350 migrants qui vont arriver dans un centre d'accueil géré par Emmaüs Solidarité, avec, je le rappelle, un taux d'encadrement qui doit être de 5,2 personnes pour un encadrant, des conditions exceptionnelles. Et tout ça, ça ne doit pas faire peur aux Ivryens. Et on devrait être ensemble pour leur expliquer qu'ils n'ont pas à avoir peur de ça et que ça ne leur prend rien. Alors, cette mise en opposition des gens en difficultés entre eux, entre les très pauvres et les un petit peu moins pauvres qui ont encore un toit sur la tête et qui s'en sortent à peu près, c'est une opposition mortifère et qui nous conduira tous à l'échec si on la maintient comme ça. Et il faut être prudent sur ces questions-là. Alors, comme je vois que tu lèves la main et que je t'ai bien attaquée, je vais te redonner la parole. Mais je la reprendrai derrière si nécessaire. »

Mme BERNARD Sandrine. - « Monsieur le Maire, je suis heureuse de constater que pour une fois, c'est M. François Hollande qui vous a donné un bon point, si j'ai bien compris, et pas vous qui l'avez fait. Simplement, je ne peux pas accepter la caricature que vous faites de nos propos. Vous avez souligné le sérieux du débat qui a eu lieu ce soir. On a des désaccords et c'est très bien de les assumer, mais jamais nous n'avons émis le souhait qu'une partie de la population d'Ivry soit jetée en dehors de la Ville, bien au contraire. Nous avons souligné l'importance et le courage des politiques de solidarité qui sont menées dans cette Ville, y compris en matière de logement social et simplement ouvert le débat sur une certaine partie de notre population qui, effectivement n'étant pas dans la même précarité, peut se retrouver davantage en difficultés, moins aidées que d'autres, et je pense que c'est un débat qui doit être ouvert. S'il y a un diagnostic social qui est en cours, ce diagnostic social va nous permettre de soulever ces questions-là et elles sont tout à fait légitimes. Mais ça n'empêche absolument pas d'assumer et de porter les choix que vous faites. Concernant les migrants, c'est exactement la même caricature. J'ai d'abord réitéré notre soutien à cet accueil et ensuite précisé que si des populations ne comprenaient pas cet accueil, c'était peut-être parce qu'elles-mêmes étaient dans la souffrance. Mais je pense que c'est quelque chose qu'il faut tout à fait entendre, que les populations qui sont dans la difficulté et la souffrance puissent faire preuve parfois d'une moins grande ouverture d'esprit que d'autres. Et puis ce n'est pas toujours le cas et fort heureusement, puisque la tradition de solidarité que j'ai également rappelée dans mon propos est très forte à Ivry et engage largement la population. Simplement, il faut entendre ces inquiétudes sans les caricaturer. Ça peut vous arriver aussi de les caricaturer, comme vous l'avez fait concernant nos propos ce soir et je pense que c'est très dommageable pour le débat public. »

M. BOUYSSOU. - « Eh bien, j'ai dû mal entendre vos premiers propos, ma chère Sandrine Bernard, mais cette mise au point était nécessaire et il n'est d'autres bons points que les vôtres qui m'importent. Ceux du Président de la République m'importent peu. Donc, nous allons pouvoir voter, prendre acte des trois rapports qui nous ont été présentés ce soir. On va faire dans l'ordre des présentations. On va d'abord voter la prise d'acte sur le rapport présenté par Stéphane Prat sur le développement durable. Qui est pour une prise d'acte positive de ce rapport ? Merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci. Alors, quand il y a des abstentions et tous les autres pour, c'est une unanimité ? Non. Si, ça m'est confirmé par Clara Million-Rousseau. Je ne sais pas ce que je vais faire quand vous ne serez plus là, Clara Million-Rousseau. Je vais être en difficultés.

Ensuite, concernant le rapport annuel d'orientations sur l'égalité hommes - femmes qui nous a été présenté par Bozena Wojciechowski, qui est pour une prise d'acte positive de ce rapport ? On prend acte, on est d'accord. Qui ne prend pas acte ? Qui s'abstient de prendre acte ? (Rires) Si, ils ont pris acte. Le groupe Socialiste a pris acte avec nous des rapports présentés, donc je m'en réjouis. Des débats, enfin bref ! Qu'est-ce que c'est formel tout ça !

Alors maintenant, troisième prise d'acte concernant le rapport à propos du débat d'orientations budgétaires qui nous a été présenté par Mehdy Belabbas, maire adjoint en charge de ces questions. Qui prend acte de ce débat d'orientations budgétaires ? Merci. On a pris acte, voilà. Qui ne prend pas acte de ce rapport ? Vous allez voir, je vais m'en sortir. Alors, qui s'abstient de prendre acte ? Alors, le groupe Socialiste s'abstient de prendre acte. Qui refuse de se prononcer sur cette prise d'acte ? Vous allez bien faire quelque chose, la Droite ! Quand même, il faut bien choisir une catégorie à un moment ! C'est du sabotage de conseil ça. Vous êtes des vrais délinquants. Alors, il y a quatre possibilités : soit on prend acte, soit on ne prend pas acte, soit on s'abstient de prendre acte, soit on ne prend pas part au vote sur la prise d'acte. C'est ça ? Clara Million-Rousseau, c'est ça ? Bon. Alors, M. Bouillaud, il va falloir que vous exprimiez oralement votre vote. Alors, allez-y, je vous en prie, dites-moi parce que je ne comprends plus. »

M. BOUILLAUD. - « Je pense que la Préfecture va se marrer sur les délibérations et la transmission. Non, mais on vote contre le dernier, sur le DOB. »

M. BOUYSSOU. - « Mais pourtant j'ai été clair. J'ai fait preuve de pédagogie, donc quand même. Alors, on recommence le vote sur le débat d'orientations. Qui prend acte ? Merci. Qui ne prend pas acte ? Voilà ! C'est maintenant. Merci. Qui s'abstient de prendre acte ? Voilà ! Tout le monde a voté dans la bonne case, c'est parfait. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

A1/ PREND ACTE du rapport 2016 sur la situation en matière de développement durable.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

A2/ PREND ACTE du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes établi sur la base des données disponibles de l'année 2016.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

A3/ PREND ACTE du débat relatif aux orientations budgétaires précédant l'examen du budget primitif 2017.

(34 voix pour, 6 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA et 4 abstentions : Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

M. BOUYSSOU. - « Alors maintenant, il faut qu'on passe aux affaires n'ayant pas fait l'objet d'une présentation orale. Vous faites passer vos feuilles de vote ou il y a... M. Bouillaud. S'il vous plaît, j'ai distrahit l'assemblée, mais on va essayer de finir tous ensemble et concentrés. M. Bouillaud, à vous. »

M. BOUILLAUD. - « Très rapidement, je profite du point n° 7 qui est sur l'intégration au sein d'actifs de la commune de la rue Germaine-Tillion pour un peu déplorer au sein de cette rue qui me semble être à double-sens, qui doit à mon avis être encore un peu réglé, je ne pense pas que ça a été réglé depuis deux semaines, puisqu'il y a des voitures en permanence garées sur la moitié de la rue et c'est impossible de circuler. C'est fini. Je n'y suis pas retourné depuis, mais c'est vrai que c'était une situation un peu compliquée auparavant. »

M. BOUYSSOU. - « Je vous réponds très directement. Elle n'est pas en double sens.

M. BOUILLAUD. - « Elle est en double sens. »

M. BOUYSSOU. - « Elle est en double-sens, à mince ! Enfin, les habitants de la rue Germaine-Tillion, je vais vous convoquer après le conseil et puis on va se mettre d'accord sur si elle est en double sens ou pas. C'est le parking qui est en double sens. Il y a à la fois un double sens accès au parking et un sens unique général sur celle qui ramène à l'autre rue. C'est bien ça, ça m'est confirmé. Donc, les problèmes de stationnement sont régulés et quant aux chicanes qui empêchent parce que j'ai suivi vos statuts sur Facebook, M. Bouillaud. Parce que moi aussi je suis un garçon moderne et je regarde. Tu sais que tu viens d'Ivry quand tu entends Sébastien Bouillaud raconter des trucs pas tout à fait exacts (rires). »

M. BOUILLAUD. - « Il faudra que vous testiez quand même d'y passer. C'est bien de se moquer de moi, mais ce n'est pas une vue de l'esprit quand même. »

M. BOUYSSOU. - « Non, mais je n'ai pas dit que c'était une vue de l'esprit. Je ne me serais pas permis. Je n'ai pas dit que vous aviez des hallucinations. J'ai dit que vous disiez des choses pas exactes, ce n'est pas pareil. »

M. BOUILLAUD. - « Pas exactes, testez ! »

M. BOUYSSOU. - « C'est des chicanes qui sont faites pour que les instruments motorisés, les motos, les mobylettes, ce genre de choses, ne puissent pas accéder à ce truc. Donc, je sais que du coup, ça empêche les grands landaus de passer aussi. Mais soit on fait des choses trop écartées qui permettent aux deux roues motorisés de passer et du coup, ça ne répond pas à ces actes et du coup, on ne règle rien. Donc, on sait que c'est un problème, mais en même temps, on ne peut pas faire autrement. Je ne vois pas comment on peut faire. »

M. BOUILLAUD. - « Non, mais surtout, c'est même contradictoire. Parce que sur la moitié des entrées, il y a ces passages qui peuvent paraître difficiles pour des poussettes, des landaus, des fauteuils roulants, de rentrer, mais surtout il y a l'entrée du côté avenue Daniel-Casanova qui lui est ouvert. Donc en fait, pour une poussette, il faut qu'elle fasse tout le tour à pied pour rentrer par l'avenue Daniel-Casanova, mais par contre en scooter, lui qui ne peut pas rentrer, il ira deux fois plus vite forcément, puisque motorisé, pour rentrer via cette

entrée-là. Donc, c'est même contradictoire, en fait, sur la volonté de réguler la circulation à l'intérieur. »

M. BOUYSSOU.- *« Oui, enfin, ceci dit, je rappelle quand même qu'on a réussi à faire deux nouvelles entrées au parc des Cormailles grâce à ce projet Ledru-Rollin. C'est une seule entrée nouvelle qui n'existait pas auparavant, donc c'est un plus pour la population. Jusqu'à présent, ce parc départemental est gardienné, il surveille les mobylettes qui rentrent, ..., mais on leur a imposé quand même une entrée de plus qu'il a fallu réguler de cette façon-là pour tenir compte de l'organisation des choses. Atef Rhouma, là-dessus. Les poussettes, oui, mais sauf les très grandes poussettes. Tu as essayé. Écoutez, vous réglerez ça en dehors du Conseil parce que je sens que sinon on va y passer la nuit. Il y a d'autres questions ? D'autres questions, une fois, deux fois, trois fois ? Adjugé. Vous faites passer vos feuilles de vote et je vous remercie. Bonne soirée. »*

LE CONSEIL,

1/ FIXE à compter du 1^{er} mars :

- 190 le nombre d'unités de taxation des droits de voirie figurant à l'article 1.37 « Kiosques à journaux » de la nomenclature des droits de voirie,
- 1 le nombre d'unités de taxation des droits de voirie correspondant à l'occupation du domaine public par un « véhicule mobile proposant des services de type conciergerie ou bureau nomade dans le cadre d'un partenariat validé par la Ville », objet du nouvel article 2.23 de la nomenclature des droits de voirie,
- 660 le nombre d'unités de taxation des droits de voirie correspondant à l'occupation du domaine public par un « manège en longue durée », objet du nouvel article 2.13 de la nomenclature des droits de voirie et y adosse une redevance indexée sur les bénéficiaires à hauteur de 2,5%.

Et APPROUVE en conséquence la nomenclature actualisée.

(40 voix pour et 4 abstentions : Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

2/ APPROUVE l'avenant n° 4 à la convention de Programme d'Intérêt Général (PIG) « lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique » avec l'Etat relatif à la modification de la liste des immeubles du programme.

(unanimité)

3/ ACCORDE la garantie communale à la SA HLM Immobilière 3F à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt n° 59799 d'un montant total de 667 000 € qu'elle a contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'acquisition et l'amélioration de 10 logements sis 12 rue Denis Papin à Ivry-sur-Seine.

(38 voix pour et 6 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

4/ APPROUVE l'avenant au pacte d'actionnaires conclu entre les villes d'Ivry-sur-Seine, Champsigny-sur-Marne et Valenton concernant la SA d'HLM IDF Habitat.

(34 voix pour et 10 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, VALLAT SIRIYOTHA Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, BERNARD Sandrine, POURRIOT, BAILLON)

Et PREND ACTE de la désignation comme représentant permanent de la Ville pour siéger au sein du Conseil d'administration de la SA d'HLM IDF Habitat :

- Ouarda Kirouane

(affaire non sujette à un vote)

5/ MODIFIE la délibération du 16 décembre 2010 accordant sa garantie communale à l'ESH Foyer Moderne pour un montant de 33 250 000 € qu'il a contracté auprès de DEXIA Crédit Local et ACCORDE sa garantie communale à hauteur de 100% pour le remboursement du contrat de prêt d'un montant total de 33 250 000 €, contracté par le la SCIC d'HLM Gambetta auprès de la Caisse Française de Financement Local.

(34 voix pour, 6 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA et 4 abstentions : Mmes BERNARD Sandrine, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

6/ PREND ACTE de la désignation des représentants de la Ville pour siéger au sein du Conseil d'administration de l'Etablissement Public Social et Médico-Social Intercommunal créé à l'initiative des collectivités d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine :

- Christophe Auxerre
- Martine Lagsir

(affaire non sujette à un vote)

7/ APPROUVE le procès-verbal de remise en gestion des espaces publics réalisés par Linkcity pour la rue Germaine Tillion.

(unanimité)

8/ PREND ACTE du rapport annuel de la société Energivry, délégataire du service public de chauffage urbain d'Ivry, pour l'exercice 2014/2015.

(39 voix pour et 5 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

9/ APPROUVE la convention de partenariat 2017 avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Val-de-Marne, afin de réaliser un programme d'actions sur les enjeux énergétiques.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

10/ APPROUVE les demandes d'agrément « centre social » sur l'animation globale et « Animation Collective Familles » pour 2017, 2018 et 2019, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour la Maison de quartier Centre-Ville Gagarine à Ivry-sur-Seine, et SOLLICITE à ce titre l'obtention de ces prestations de services, ainsi que toute aide financière en fonctionnement pour la réalisation de ce projet auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et des autres financeurs potentiels.

(unanimité)

11/ APPROUVE les demandes d'agrément « centre social » sur l'animation globale et « Animation Collective Familles » pour 2017, 2018 et 2019, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour la Maison de quartier Plateau Monmousseau à Ivry-sur-Seine, et SOLLICITE à ce titre l'obtention de ces prestations de services, ainsi que toute aide financière en fonctionnement pour la réalisation de ce projet auprès de la Caisse d'Allocations Familiales et des autres financeurs potentiels.

(unanimité)

12/ APPROUVE la convention triennale portant labellisation du « Point Information Jeunesse » d'Ivry-sur-Seine, avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Ile-de-France (DRJSCS), le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Val-de-Marne (DDCS 94).

(unanimité)

13/ DECIDE à compter du 1^{er} mars 2017, la création des emplois suivants :

- 1 emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe,
- 4 emplois d'attaché,
- 3 emplois d'adjoint technique de 2^{ème} classe,
- 2 emplois de technicien,
- 1 emploi d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe à temps non complet,
- 1 emploi d'animateur,
- 1 emploi d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe.

Et DECIDE à compter du 1^{er} mars 2017, la suppression des emplois suivants :

- 1 emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe,
- 1 emploi de rédacteur,
- 1 emploi d'attaché principal,
- 1 emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe,
- 2 emplois d'adjoint technique de 1^{ère} classe,
- 1 emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe,
- 1 emploi de conservateur des bibliothèques,
- 4 emplois d'ATSEM principal de 1^{ère} classe.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, VERLIERE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA)

/ PREND ACTE des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1^{er} au 31 janvier 2017.

LA SEANCE A ETE LEVEE A 23h15

LA SECRETAIRE

LE MAIRE

S. PETER

P. BOUYSSOU